

# BULLETIN MUNICIPAL GUÉMARS

*Février 2025*

# Sommaire

Édito	3
Réalisations et projets	4-5
Syndicats	6
Sécurité - Éclairage public	7
Finances communales	8 - 9
Finances - Assainissement	10 - 11
Consignes mairie	12 - 13
Concours financiers	14
Habitat - CEA	15
Maison de l'habitat - CEA	16
CEA	17
TEA	18
Solidarité	19
Environnement	20 - 21
Intercommunalité	22 - 23
Palmarès des maisons fleuries	24 - 25
École	26 - 27
Évènements de l'année 2024	28 - 29
Journée citoyenne	30 - 31
Fête du jambon	32 - 33
Marché de Noël	34 - 35
Périscolaire	36
Association des Parents d'Elèves	37
Wild West Dancers	38
Cercle Saint Maximin	39
Sapeurs Pompiers III et Fecht	40 - 41
Amicale des pompiers	42
Conseil de Fabrique	43
Musique Espérance	44 - 45
Ecole de Musique	46 - 47
Chorale	48
Bibliothèque - Talents Guémariens	49
Club des retraités	50 - 51
Ligue contre le cancer - Bretz'Ailes	52
Donneurs de sang	53
ARCC	54 - 55
AJUG	56
ALEC	57
ATG	58
ASG	59
Etat civil	60
Grands anniversaires	61
Calendrier des manifestations	62
Adresses utiles	63

## Le mot du Maire



Chères guémariennes, Chers guémariens.

Une nouvelle année s'ouvre : la dernière de notre mandat !

Il est traditionnellement l'occasion de faire une rétrospective de l'année écoulée, tant en ce qui concerne l'action municipale que celle des diverses associations communales qui, en 2024, ont à nouveau fait preuve d'un bon dynamisme.

Malgré un contexte économique de plus en plus difficile, la commune a pu tenir ses engagements en effectuant les travaux et les investissements programmés.

En 2025, de nouveaux projets se concrétiseront, tels que des travaux pour résoudre le problème lié à la gestion des eaux de pluies dans la rue du Haut Koenigsbourg et dans le lotissement la Coudraie (route de Sélestat), les nouveaux vestiaires au terrain de foot, la fin de l'installation de la vidéoprotection (20 caméras sur 9 sites dans la commune) et l'étude de l'aménagement de l'entrée Est sur le site des séchoirs à tabac suivra son cours. Un diagnostic sur l'état de santé de nos différents ponts sera également effectué afin de travailler sur un programme pluriannuel de travaux.

Nous poursuivons nos efforts afin que notre commune reste agréable à vivre au quotidien et garde son développement harmonieux.

C'est avec la même détermination que l'équipe municipale entend poursuivre son programme d'actions jusqu'à la fin de notre mandat.

Dans un contexte de diminution des dotations de l'Etat, il importera toutefois de réaliser des opérations qui soient adaptées aux besoins et aux moyens de la collectivité.

Je souhaite également une cordiale bienvenue aux nouveaux habitants que nous rencontrerons dans le cadre d'une cérémonie d'accueil le 10 avril prochain.

Je les invite dès à présent à participer à la vie associative et aux diverses animations proposées dans notre village.

Enfin, je suis heureux de pouvoir vous présenter, en mon nom personnel et au nom du conseil municipal, nos meilleurs vœux de santé, de paix, de bonheur, pour vous-même et pour celles et ceux qui vous sont chers.

Le Maire,  
**Umberto STAMILE**

# RÉALISATIONS ET PROJETS



L'année 2024 a marqué la réalisation de différents projets portés par la Municipalité. De plus, d'autres dossiers ont fait l'objet de démarrages d'études en vue de la réalisation de travaux en 2025.

La dernière tranche de travaux de renouvellement des luminaires d'éclairage public de la Commune a été achevée en 2024. La Commune possède à présent un parc de luminaires modernes, en LED, et peu consommateurs d'énergies. Le détail de ces travaux est présenté en page 7.

En partenariat avec l'Association Foncière, qui a versé une subvention de 48 000 €, le chemin rural Riedmattweg a été intégralement rénové pour un montant de 83 334,17 € HT. Une subvention de l'Etat, au titre de la DETR, d'un montant de 16 126,50 € a été perçue.

Afin de pouvoir animer le parc du Ladhof, une alimentation électrique de la Tour a été réalisée pour un montant de 13 828,93 € TTC. Cela permet notamment à des manifestations de se dérouler dans ce bel espace dans de bonnes conditions.

Cette année a également été celle du démarrage des travaux de mise en place d'un réseau de vidéoprotection dans Guémar. Ces travaux, dont l'achèvement devrait avoir lieu au 1er trimestre 2025, sont détaillés en page 7.



En raison d'un niveau de nappe phréatique anormalement élevé tout au long de l'année 2024, les travaux d'amélioration de l'évacuation des eaux pluviales dans la rue du Haut-Koenigsbourg et dans la route de Sélestat ont été reportés. Ceux-ci, d'un montant estimatif de 229 334,23 € H.T, seront réalisés en 2025 et bénéficieront d'un soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour un montant de 137 601 € ainsi que de la Région Grand Est pour un montant de 60 862,57 €.

## Séchoirs à tabac

La Commune a pour projet de mettre en valeur l'entrée Est de l'agglomération grâce notamment à la restructuration d'un séchoir à tabac. Cette restructuration se fera grâce aux matériaux récupérés suite au démontage des deux autres séchoirs restants. Une déambulation sera alors créée dans l'espace occupé par les anciens séchoirs avec la présence d'une scénographie rappelant l'histoire de la culture du tabac. Pour ce projet, une équipe de maîtrise d'œuvre a été recrutée et la Commune compte sur le soutien financier de plusieurs partenaires publics (CEA, Région) et privé (Fondation du patrimoine).



Suite au recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre dirigée par le cabinet LOCUS ARCHITECTES, le Conseil Municipal a validé l'avant-projet de la construction de nouveaux vestiaires de football le 21 octobre dernier.

Ce projet, estimé à 789 716,32 € HT, frais de maîtrise d'œuvre inclus, comprend la création de 4 vestiaires joueurs et de 2 vestiaires arbitres en bâtiments modulaires.

Des demandes de subventions sont en cours avec différents partenaires telles que la Région Grand Est, la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) ou encore la Fédération Française de Football.



Maire d'Orange Commune de GUEMAR Monsieur Umberto STAMILE 12 Rue du Maréchal Lefevre, 68970 Guémar	Architectes LOCUS ARCHITECTES 32, rue Jean Rathgeber 67100 STRASBOURG	locus architectes 03 20 51 11 00 www.locus-architectes.com	Phase PC	Date 03/12/2024	Operation Construction d'un bâtiment de vestiaires de football à Guémar PC6. Insertion
--	---	--	-------------	--------------------	--

En complément de ces travaux, le réseau d'assainissement collectif sera étendu à la partie Sud de la rue du Stade, dans un premier temps jusqu'au Lohbach, puis, à moyen et long terme, dans les impasses du Schlossgarten et du Lohbach. Ces travaux représentent un investissement de 190 221,60 € HT pour lesquels une subvention sera sollicitée auprès de la CEA.

La Commune a pu bénéficier d'un accompagnement par le CEREMA, Agence d'ingénierie de l'Etat, afin de connaître l'état de santé de ses ponts, au nombre de 25 sur tout le ban communal. Malheureusement, plusieurs de nos ouvrages présentent des dysfonctionnements et nécessitent des travaux.

Afin de réaliser un programme pluriannuel de travaux, une étude a été commandée auprès d'un bureau spécialisé afin de diagnostiquer l'ensemble des ponts et de chiffrer les travaux à effectuer.

## École

Le projet de regroupement des écoles élémentaire et maternelle au sein du site actuel de l'école élémentaire, pour lequel la Commune est labellisée « Village d'Avenir » poursuit sa réflexion.

Celui-ci pourrait aboutir prochainement à la réalisation d'un projet après coordination avec la Communauté de Communes quant à leurs besoins quant à la structure périscolaire qui serait déménagée dans le bâtiment actuel de l'école maternelle.

Le Syndicat mixte du Niederwald a renouvelé les branchements de 10 maisons sur la partie Est de la route de Ribeauvillé afin d'améliorer le réseau dans cette rue, pour un coût de 27 907 € HT. De plus, plusieurs fuites sur le réseau ont été réparées en 2024.

D'autre part, il projette aussi de remplacer la conduite d'eau ainsi que les branchements privés dans la rue du Maréchal Lefebvre entre la rue des Seigneurs et la boulangerie, soit une longueur totale de 460 m.

Enfin, le contrat d'exploitation du réseau d'eau potable conclu avec l'entreprise SUEZ arrivera à échéance le 31 mars 2025. Aussi, une nouvelle consultation a été lancée afin de désigner un nouveau délégataire chargé de l'exploitation du réseau de production et de distribution d'eau potable pour l'ensemble du Syndicat.

Patrick RISCH, Vice-Président

## RIVIÈRES HAUTE ALSACE



La gestion des crues est un sujet d'actualité, que ce soit dans le Nord de la France en novembre 2023, mais également en plaine d'Alsace à la même période. La protection de notre village repose d'une part sur l'existence de digues et d'autre part sur un système de vannage qui permet de dévier une partie du débit de la Fecht en direction de zones inondables choisies.

Malgré la maintenance préventive effectuée par le service Rivières de Haute Alsace (<https://www.rivieres.alsace>), organisme public auquel adhère la Commune, nous ne sommes pas à l'abri de la défection d'une digue, notamment lors d'une crue exceptionnelle. C'est pourquoi une astreinte de surveillance de ces digues a été mise en place récemment au sein de notre commune, en association avec le corps local des sapeurs-pompiers que je tiens à remercier pour leur collaboration. La tâche de cette astreinte est d'effectuer cycliquement des rondes par binômes lors des pics de crues, afin de recenser les éventuels problèmes, tels que des troncs d'arbres qui obstruent les piliers de ponts, les fuites d'eau à hauteur des digues, etc., mais également de lancer l'alerte si besoin. Cette astreinte est composée du service technique de la Commune, des élus et des sapeurs-pompiers bénévoles du corps local.

Frédéric FABRICI



La commune a décidé de mettre en place un réseau de vidéoprotection suite à de nombreuses incivilités sur différents sites du village.

En effet, nous sommes confrontés régulièrement à des dépôts d'ordures autour des bennes des points d'apport volontaire et nous avons aussi subi des tags sur le club-house du tennis, des intrusions à l'école élémentaire et à l'atelier communal. Ces travaux permettent de sécuriser ces différents lieux.

La gendarmerie pourra aussi prendre connaissance des images et des flux de circulation pour les enquêtes liées à des délits commis dans le secteur.

Après réflexion au niveau de la municipalité et consultation de la gendarmerie pour nous aider dans la mise en place de ce projet et à la présentation de celui-ci à la commission de sécurité, le Conseil Municipal, dans sa réunion du 18 décembre 2023, a approuvé ces travaux.

Le dispositif est en cours d'installation ces dernières semaines avec 20 caméras réparties sur 9 sites et entrera complètement en fonction au premier trimestre 2025. Une information spécifique sera effectuée ultérieurement.

Ce projet, estimé à 144 939,77 €, a été réalisable grâce au soutien financier de l'Etat au travers de la DETR (subvention de 25 % du coût total), de la Région Grand Est (subvention de 40 000 €) et de la CEA (subvention de 5 000 €).

Patrick RISCH, 1<sup>er</sup> adjoint

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

Après plus de deux années de travaux, l'éclairage public de Guémar est maintenant entièrement équipé en LED, avec abaissement de la puissance de l'éclairage selon des tranches horaires de - 40 % en début de soirée à - 80 % la nuit.

N'ayant eu aucun retour négatif des habitants concernant ce fonctionnement, nous maintenons cette mise en place. Les travaux réalisés en 2024 ont représenté un investissement de 146 176 € HT, subventionnés par l'Etat au travers du Fonds Vert à hauteur de 43 852,80 € et par Territoire Energie Alsace à hauteur de 25 000 €. La Commune attend également une aide financière au travers des Certificats d'Economie d'Energie.

Le bilan après une année pleine sur l'ensemble du village est très éloquent quant à la réduction de la consommation énergétique et celle de la facture totale de l'éclairage public.

Ainsi, la période de référence utilisée pour la comparaison est la période juin - novembre 2021.

Cela nous amène à une baisse, en 2024, de 48 390 Kwh, soit 71,7 % par rapport à 2021.

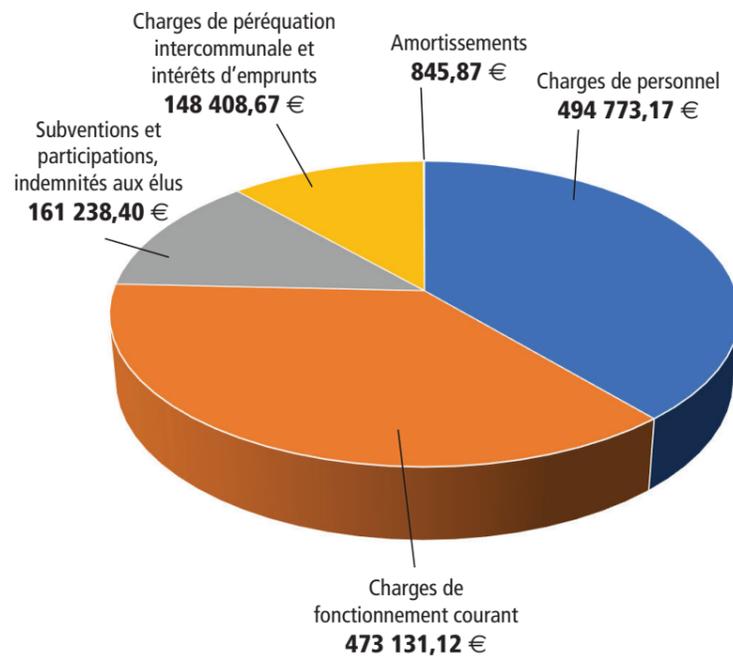
Du point de vue financier, cela représente une économie de 89,48 %, soit 7 946,12 €.

Ces travaux ont également permis de réajuster les abonnements de fourniture d'électricité pour les installations d'éclairage public, engendrant des économies complémentaires et des coûts de maintenance qui ont été largement revus à la baisse.

Patrick RISCH, 1<sup>er</sup> adjoint

# LES FINANCES COMMUNALES

## Dépenses de fonctionnement 1 278 397,23 €



### Dépenses de fonctionnement

La Commune poursuit son effort de maîtriser ses dépenses de fonctionnement afin d'éviter d'être trop pénalisée par les hausses conjoncturelles importantes des coûts. Toutefois, des travaux d'entretien de notre patrimoine doivent être réalisés afin d'en assurer la pérennité, ce qui entraîne des impacts budgétaires.

Ainsi, les dépenses de fonctionnement 2024 se montent à 1 278 397,23 €.

Le graphique illustre la répartition des différentes charges.

L'Etat a prélevé directement un montant total de 136 006 €, pour alimenter des fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales. Ce poste représente 10,6 % des dépenses.

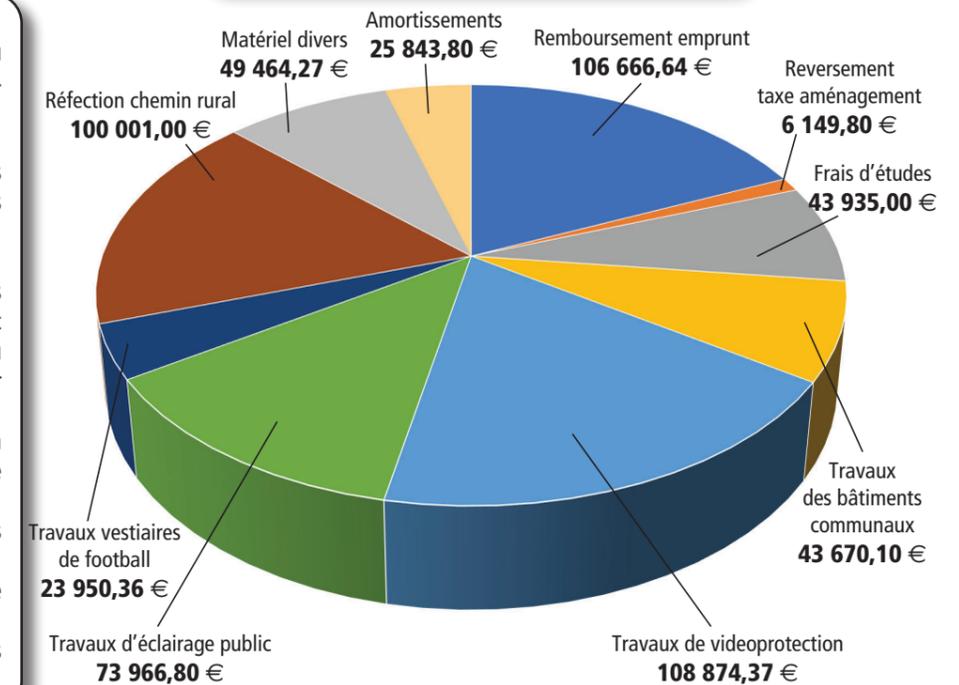
Les charges de fonctionnement courant s'élèvent à 473 131,12 € (soit 37 % des dépenses totales). Elles comprennent pour l'essentiel, les dépenses liées à la gestion des bâtiments communaux (chauffage, eau, électricité, réparations). En 2024, 50 276,09 € ont été dépensés pour des travaux d'entretien des bâtiments communaux et 31 813,37 € pour des travaux d'entretien de la voirie communale.

L'ensemble des charges de personnel (494 773,17 €) constitue le poste de dépenses le plus important. Leur part représente 38,70 % des dépenses de fonctionnement. L'augmentation de ces frais est notamment liée au remplacement d'un agent en congé maternité.

Au titre des « subventions et participations diverses » pour un montant de 161 238,40 € (soit 12,61 % des dépenses totales), 37 810,06 € ont notamment été versés à diverses associations. En outre, une participation de 35 574,05 € a été versée au Service d'Incendie et de Secours, participation regroupant les communes de Guémar et d'Illhaeusern. Les indemnités des élus représentent 64 860,20 €.

La Commune ayant souscrit deux emprunts, l'un en 2016 pour l'acquisition de terrains et l'autre en 2017 pour la rénovation de la Canardière, le remboursement des intérêts s'élève à 12 398,67 € pour l'exercice.

## Dépenses d'investissement 582 522,14 €



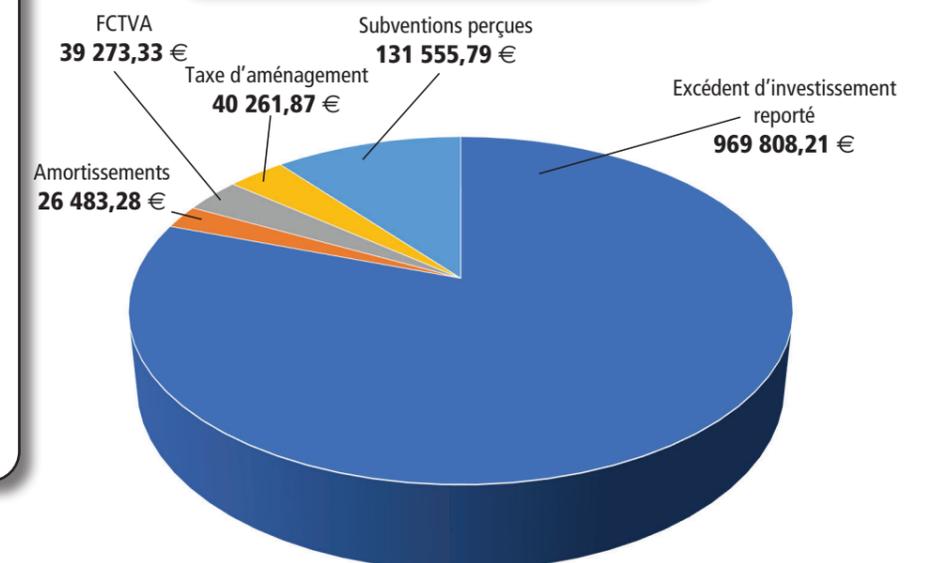
### Dépenses d'investissement

La Commune a maintenu un niveau important d'investissement en 2024 pour un montant de 582 522,14 €.

Les réalisations sont précisées dans le graphique ci-contre dont les plus significatives concernent :

- la réfection d'un chemin rural ;
- la réalisation de travaux dans les bâtiments communaux avec principalement la réalisation du raccordement électrique de la Tour du Ladhof ;
- la réalisation de plusieurs études en vue de réaliser des travaux de voirie ou de rénovation de bâtiments,
- le remplacement des luminaires d'éclairage public,
- la mise en place d'un système de vidéoprotection ;
- le remboursement du capital des emprunts.

## Recettes d'investissement 1 207 382,48 €

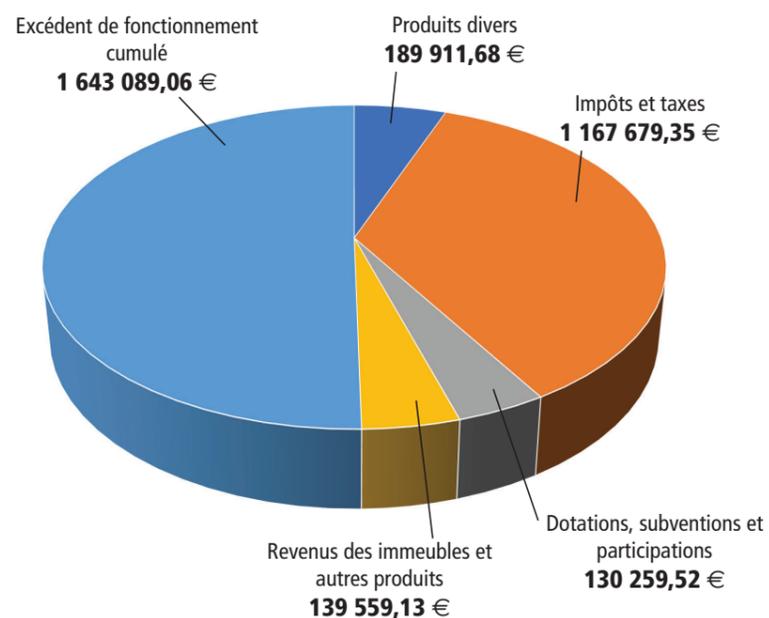


### Recettes d'investissement

Ces recettes sont issues principalement d'un excédent d'investissement reporté de l'exercice 2023 d'un montant de 969 808,21 € et d'un versement du fonds de compensation de la TVA pour 39 273,33 €. De plus, la taxe d'aménagement (due par les propriétaires lors de la réalisation de travaux créant de la surface) a rapporté 40 261,87 €.

Enfin, des subventions de l'Etat, de l'Association Foncière et de Territoire Energie Alsace ont été perçues pour un montant de 131 555,79 €.

## Recettes de fonctionnement 3 265 498,74 €



### Recettes de fonctionnement

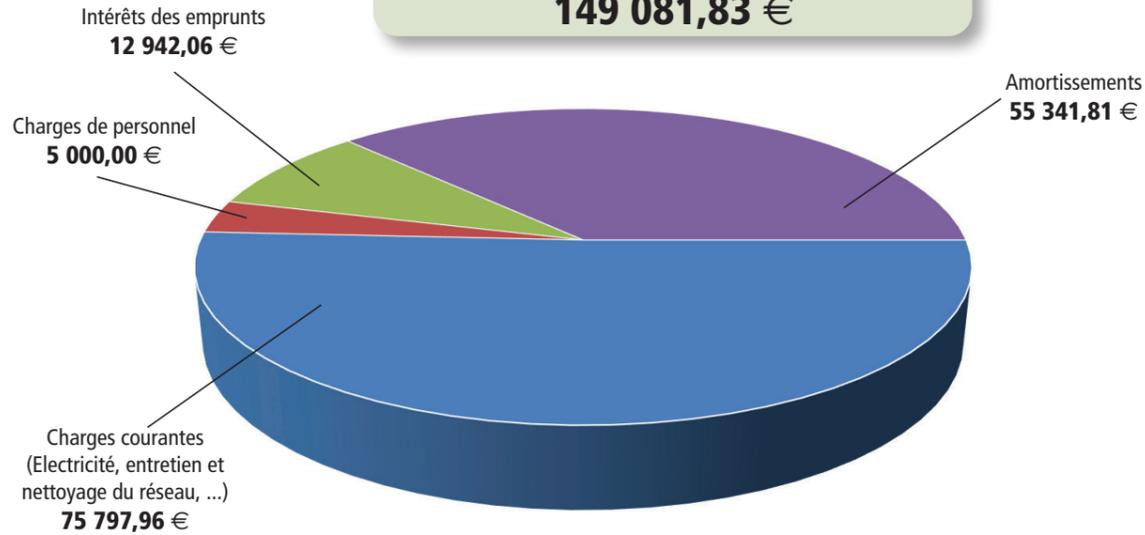
Les recettes de fonctionnement de l'exercice 2024 sont de 3 265 498,74 €. Celles-ci intègrent un excédent reporté des années précédentes de 1 643 089,06 €.

Le détail des recettes de la Commune se décompose comme suit :

- Les « produits divers » qui regroupent notamment les produits issus des ventes de bois (95 240,58 €) ainsi que ceux de la chasse et de la pêche (17 862,14 €).
- Les produits des impôts et des taxes sont principalement répartis entre les taxes foncières et d'habitation (465 881,00 €) et les attributions de compensations en provenance de la Communauté de Communes (610 825,56 €).
- Les dotations et participations perçues par la Commune d'un montant de 130 259,52 €, se répartissent essentiellement entre diverses dotations et compensations de l'Etat (96 249,89 €), les intérêts d'un placement financier (30 000 €) et le remboursement des assurances (3 080,64 €).
- La Commune étant propriétaire de différents immeubles, le produit des loyers et des locations de salles s'élève à 139 559,13 €.

## Dépenses de fonctionnement

149 081,83 €



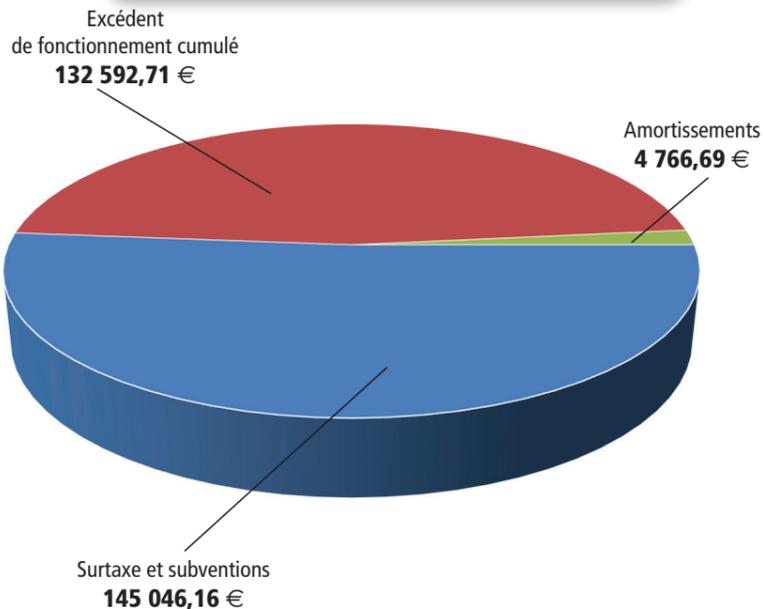
### Dépenses de fonctionnement

Les charges courantes du service assainissement (75 797,96 €) intègrent les dépenses liées au fonctionnement des installations, dont la station d'épuration ainsi que les frais d'électricité et les frais d'analyses et d'épandage des boues de la station. Les frais électriques ont fortement augmenté en raison de l'envolée des prix de l'énergie, pénalisant ainsi fortement le budget assainissement. L'évacuation des boues produites en 2024 a représenté 5 385,60 €. Les boues ont été épandues en milieu agricole.

Au titre de l'entretien du réseau, le service assainissement a dépensé 16 168,08 € notamment pour le curage des réseaux mais également le nettoyage des avaloirs.

## Recettes de fonctionnement

282 405,56 €



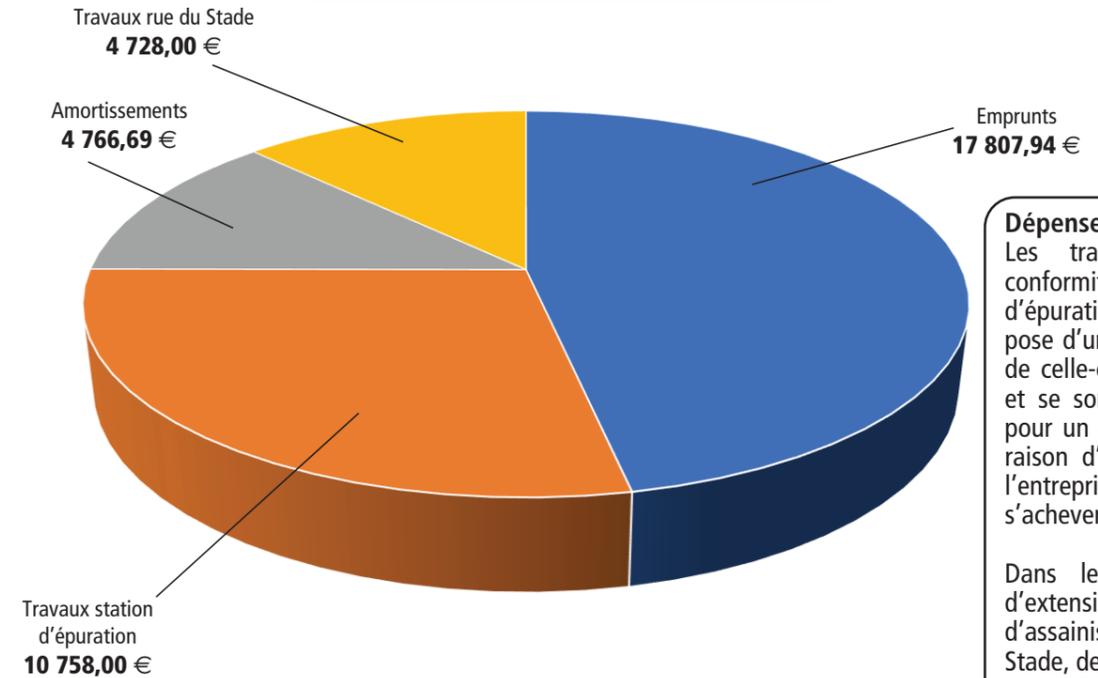
### Recettes de fonctionnement

Le service Assainissement possède des recettes propres liées aux taxes d'assainissement. Pour assurer le financement des équipements d'assainissement collectif, deux taxes communales coexistent :

- La redevance d'assainissement est basée sur les consommations d'eau potable. Cette redevance est fixée à 2,10 € / m<sup>3</sup> par le Conseil Municipal. Elle a représenté une recette d'un montant de 113 720,90 €.
- En outre, la participation au financement de l'assainissement collectif est instaurée dans la commune. Cette taxe est exigée lors de la création de nouveaux logements raccordés au réseau public d'assainissement. Elle est fixée à 2 000 € par nouveau logement raccordé et est dégressive selon le nombre de logements créés par bâtiment. Cette participation a engendré une recette d'un montant de 14 000 €.

## Dépenses d'investissement

38 060,63 €



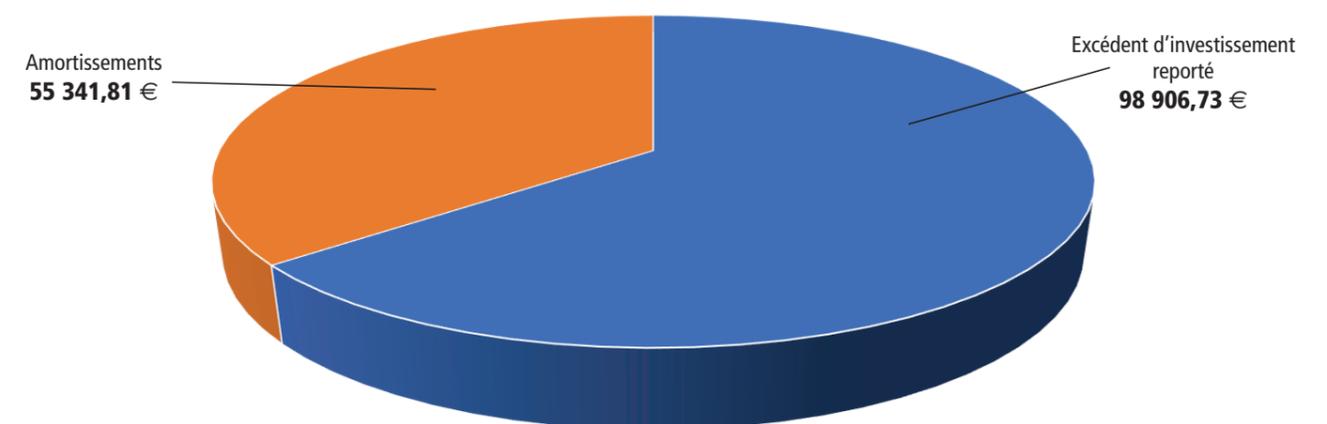
### Dépenses d'investissement

Les travaux de mise en conformité de la station d'épuration au travers de la pose d'un débitmètre à l'entrée de celle-ci ont débuté en 2023 et se sont poursuivis en 2024 pour un coût de 10 758 €. En raison d'importants retards de l'entreprise, ceux-ci ne pourront s'achever qu'en 2025.

Dans le cadre des travaux d'extension du réseau d'assainissement dans la rue du Stade, des études préalables ont été réalisées pour un montant de 4 728 €.

## Recettes d'investissement

154 248,54 €



Thomas SCHUÉ - Secrétaire général

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Brigade Verte, organisme de la fonction publique territoriale, intervient sur les 1500 ha du ban de Guémar. Elle est chargée de contrôler, vérifier et éventuellement de verbaliser les atteintes environnementales en milieu urbain comme rural. Elle veille au respect des règlements, des arrêtés pris par le Maire dans le cadre de ses pouvoirs de police.

Son champ d'action est très étendu : stationnements interdits, circulation sur des chemins ruraux interdits, dépôts sauvages, recherche d'animaux en divagation ou chien non tenu en laisse, respect de l'environnement, respect des bornages des parcelles agricoles, surveillance des cultures, etc.

La mairie est souvent contactée par les habitants pour des incivilités récurrentes concernant les chiens errants ou non tenus en laisse, la circulation sur les voies rurales et le stationnement abusif. À ce titre, il paraît nécessaire de rappeler les points suivants :

### ► Divagation des animaux :

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques (cf. arrêté municipal n°22/2016). Un animal est considéré « errant », dès lors qu'il se trouve hors de la propriété de son maître, hors de sa surveillance et de son contrôle.

Il est obligatoire de tenir son chien en laisse lors des promenades sur tout le ban de Guémar. Des panneaux ont été posés sur le chemin longeant la Fecht. Même s'ils ne sont pas agressifs ou dangereux, les chiens peuvent par leur seule présence sans surveillance, inquiéter les promeneurs.

**Soyez donc très vigilants pour éviter que les animaux ne s'échappent et divaguent dans la commune. La Brigade Verte est compétente pour assurer la capture et la prise en charge des animaux errants.**



### ► Circulation sur les chemins ruraux :

Il est interdit de circuler sur les chemins ruraux (cf. arrêté municipal n°13/2023). Ils sont réservés aux propriétaires et exploitants agricoles. Cette infraction est souvent constatée sur le chemin en contrebas de la RN 83 et celui menant à Ostheim (Osteimerpfad).

## LE COMPORTEMENT CITOYEN DE CHACUN ASSURE LA SÉCURITÉ DE TOUS.

Vous pouvez contacter la Brigade Verte par téléphone 7j/7 au 03.89.74.84.04 pour signaler une infraction.

### Nouvelle application mobile : intramuros

Depuis le mois de janvier, l'application INTRAMUROS remplace celle de Panneau pocket.

Vous y trouverez les actualités de la commune, les informations utiles, les différentes alertes (travaux, battues de chasse...) et les manifestations de Guémar.

Vous pouvez aussi procéder à vos propres signalements via la rubrique "signaler" (objet dangereux sur la route, câble aérien ou arbre tombé...)

Vous pouvez également accéder aux informations des autres communes et de l'intercommunalité.

**Pour recevoir ces informations directement sur votre smartphone, pensez à télécharger l'application sur Playstore ou Apple.**

## INSCRIPTION SUR LE FICHER DOMICILIAIRE Pensez-y !

Nous invitons toutes les personnes nouvellement installées à Guémar à s'inscrire sur le fichier domiciliaire de la Mairie. En effet, cette inscription permettra de vous faire connaître afin de recevoir les diverses informations données aux nouveaux habitants. De plus, des communications pourront vous être envoyées, telles que l'invitation à la soirée des nouveaux habitants, ou l'inscription aux écoles pour les enfants concernés. De la même façon, les administrés qui quittent la commune sont priés de remplir une déclaration de départ afin d'actualiser notre fichier.

Enfin, à condition d'être inscrit sur le fichier domiciliaire, les jeunes guémariens seront convoqués par la Mairie dès leur 16ème anniversaire pour effectuer le recensement citoyen. Il faudra alors se présenter en Mairie, sur rendez-vous, dans le mois qui suit cette convocation, muni de sa carte d'identité, du livret de famille, de son numéro de portable et de son adresse mail.

Lors de ce recensement, il leur sera remis un certificat individuel qu'il faudra présenter pour toute inscription à un examen (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, etc.).

Environ 1 an après ce recensement, une convocation leur sera adressée par le centre du service national afin d'effectuer la "journée de défense et citoyenneté". De plus, le recensement permet d'être automatiquement inscrit sur la liste électorale de la Commune une fois la majorité atteinte.



AGENCE POSTALE COMMUNALE  
Accueil Mairie - 2<sup>ème</sup> étage  
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
les mardis et jeudis de 14h à 17h30

L'Agence Postale Communale vous accueille avec plaisir pour effectuer les opérations courantes liées :

- à vos affranchissements et envois de courriers et de colis, lettre suivie ou recommandée en national ou international,
- à la vente de timbres, d'enveloppes et boîtes diverses et variées, de pièces de collection (sur commande),
- au retrait ou dépôt d'espèces et de chèques sur un compte de la Poste,
- à l'établissement d'une procuration ou la mise en place d'un suivi de courrier lors d'un déménagement.

Informations importantes :

- une pièce d'identité est obligatoire pour le retrait de tout courrier recommandé ou colis,
- une procuration avec présentation de la carte d'identité du mandant et du mandataire est obligatoire pour récupérer une lettre ou un colis dont vous n'êtes pas le destinataire,
- un Kbis de moins d'un an est obligatoire pour une lettre ou un colis destiné à une entreprise.

**À défaut de ces justificatifs, le courrier ou colis ne pourra vous être remis.**

Pour tout autre renseignement vous pouvez appeler le 03 89 71 83 12 aux horaires habituels d'ouverture ci-dessus.



## Une aide pour la restauration du bâti ancien

### Aux associations

Le Conseil Municipal a accordé en 2024, 38 174,06 € de subventions aux associations.

Les associations guémariennes ont ainsi perçues :

➤ Société de Musique Espérance .....	1 457,54 €
➤ École de Musique Guémar – Saint-Hippolyte.....	5 100 €
➤ Cercle Saint Maximin .....	1 424,09 €
➤ Association Sportive de Guémar .....	4 122,21 €
➤ Association de Tennis de Guémar .....	461,96 €
➤ Amicale des Sapeurs-Pompiers .....	1 699,31 €
➤ A.L.E.C. ....	799,10 €
➤ Chorale Sainte Cécile .....	350 €
➤ Amicale des Donneurs de Sang Guémar - Illhaeusern .....	350 €
➤ Club des Retraités Les Colchiques .....	1 373,16 €
➤ Association "Wild West Dancers" .....	350 €
➤ A.R.C.C. (dont reversement d'une part des locations du site) .....	18 076,69 €
➤ Association des parents d'élèves "Les Roseaux" .....	850 €
➤ Bret'zailles .....	350 €
➤ Association de Jumelage .....	750 €

De plus, une subvention de 360 € a été attribuée à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers qui a pour rôle d'assurer différentes prestations auprès des sapeurs-pompiers volontaires, dont ceux de Guémar, ainsi que des jeunes sapeurs-pompiers. De même, l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Ribeauvillé a bénéficié d'une subvention de 300 €.

### Aux écoles

Le Conseil Municipal a en outre affecté un montant total de 12 414,96 € aux écoles élémentaire et maternelle.

Cette somme se décompose comme suit :

- 885,50 € pour le paiement des entrées à la piscine ;
- 2 769,02 € de crédit les frais liés aux photocopieurs ;
- 3 250,00 €, soit 25 € de participation forfaitaire par enfant scolarisé ;
- 1 068 € à la coopérative scolaire ;
- 1 076,44 € pour l'achat de livres pédagogiques et de la bibliothèque scolaire ;
- 391 € pour la réalisation de cadeaux de Noël aux élèves de l'école maternelle ;

En complément, en prévision d'un voyage scolaire de l'école élémentaire à l'écomusée, une subvention de 2 975 € a été octroyée à l'école.

En régie, l'équipe technique a réalisé tout au long de l'année plusieurs travaux d'entretien des bâtiments.

Un audit informatique complet de l'école élémentaire a été réalisé et différents travaux y ont été réalisés avec notamment le remplacement de deux ordinateurs et l'acquisition d'un nouveau vidéoprojecteur interactif pour une salle de classe pour un coût total de 11 399,40 €.

La Commune de Guémar s'associe à la Collectivité européenne d'Alsace pour soutenir les projets de restauration de maisons anciennes (construites avant 1948). Le terme de « maison alsacienne » est générique, car la maison alsacienne est diverse, en fonction des ressources de territoires et des époques : maison en pierre dans les secteurs de montagne, maison vigneronne, maison d'ouvrier, immeuble bourgeois, etc. La CeA et notre commune s'engagent donc à soutenir la diversité des maisons alsaciennes qui font l'attrait des villes et des villages.

La CeA, en partenariat avec des experts du bâti ancien du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement d'Alsace (CAUE d'Alsace) et du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, permet aux porteurs de projets de :

- bénéficier d'un accompagnement gratuit dans la réalisation de leur projet par des conseils et préconisations par un professionnel du bâti ancien
- solliciter une subvention pour la réalisation de ces travaux

### Comment ça marche ?

Les bénéficiaires du Fonds de Sauvegarde sont les particuliers, les collectivités, les associations, les bailleurs, les SCI familiales. Toute structure ou projet à vocation économique n'est pas éligible au Fonds de Sauvegarde.

Pour savoir si vous pouvez bénéficier du Fonds de sauvegarde de la maison alsacienne, il faut d'abord prendre contact avec l'architecte-conseil ou le prestataire en bâti ancien de votre secteur et lui présenter votre projet. Ces experts vous fournissent des conseils gratuitement.

### Quels travaux éligibles ?

Les travaux éligibles sont les travaux extérieurs, essentiellement de structure et de clos couvert c'est-à-dire : charpente, couverture, menuiseries (portes, fenêtres, volets) et façades (reprise des enduits, de la maçonnerie, restauration des colombages). Ces travaux doivent être réalisés dans les règles de l'art avec des matériaux traditionnels dans le respect des techniques du bâti ancien.

Par la suite, si l'architecte-conseil a confirmé l'éligibilité de votre projet, vous pouvez déposer une demande de subvention en ligne via le site de la Collectivité européenne d'Alsace. Le taux de subvention s'élève à 20% des travaux éligibles. Grâce à l'adhésion de la Commune de Guémar à cette démarche, le plafond de subvention maximum attribué passe de 10 000 € à 30 000 € !

Les projets seront soumis à l'avis d'un expert en patrimoine bâti du CAUE d'Alsace ou du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

**Plus de détails et d'information sur :** <https://www.alsace.eu/aides-et-services/culture-et-patrimoine/aides-a-valorisation-patrimoine/>

# La Collectivité européenne d'Alsace en action près de chez vous



## Travaux sur la D1059 : une rénovation complète pour plus de durabilité

D'importants travaux sur la D1059 entre Sainte-Marie-aux-Mines et Lièpvre (6,6 km) ont permis de renouveler sa structure routière, en service depuis 1994. Victime de dégradations dues au trafic (7 900 véhicules/jour) et aux conditions climatiques, la chaussée a été remplacée sur 30 cm d'épaisseur. Les travaux, répartis sur deux étés (2023 et 2024) ont nécessité une

fermeture totale de la route durant deux périodes de 3 semaines. Ces rénovations représentent un investissement de 2,6 M€ pour la Collectivité européenne d'Alsace et garantiront une route plus sûre et durable.

## Une renaissance pour le Festival aux Chandelles

Après huit ans d'absence, le Festival aux Chandelles a revu le jour à Sainte-Marie-aux-Mines en mai 2024. Porté par la nouvelle association Val d'Argent Classique, cet événement de musique classique a offert une programmation alliant tradition et modernité. Concerts, conférences, médiation culturelle et activités pour le jeune public ont animé des lieux emblématiques, avec un accent particulier sur l'inclusion et l'ouverture à de nouveaux publics. Ce retour en fanfare a bénéficié du soutien financier de la Collectivité européenne d'Alsace, qui a contribué à hauteur de 3 000 €.



## Le saviez-vous ?

La Collectivité européenne d'Alsace déploie jusqu'en 2030, sa nouvelle politique de l'habitat : création, adaptation et rénovation de logements. Afin de rendre les informations aisément accessibles au public, la Maison de l'Habitat du Centre Alsace ouvrira ses portes en janvier 2025, 3 rue Louis Lang à Sélestat. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur :



## Et en 2025 sur le canton de Sainte-Marie-aux-Mines...

Un parcours sportif et des équipements de fitness seront installés au printemps prochain dans le centre-ville d'Orbey, avec le soutien de la Collectivité européenne d'Alsace. Ce parcours situé à proximité du collège, du stade de football, de l'école et de la Maison de santé, empruntera des sentiers boisés au départ du parc municipal Lefébure, un espace convivial favorisant les échanges intergénérationnels.



# Conseils en béton et bons tuyaux

votre nouveau service public alsacien de l'habitat, totalement gratuit !

**Maison de l'habitat du Centre Alsace**  
3 rue Louis Lang, SÉLESTAT  
03 69 33 22 50 • alsace.eu



## La Maison de l'habitat du Centre Alsace a ouvert ses portes !

Pour répondre aux besoins en matière de logement et d'habitat, la Collectivité européenne d'Alsace a ouvert la Maison de l'habitat Centre Alsace à Sélestat en janvier.

Elle rassemble tous les services d'accompagnement pour les particuliers souhaitant améliorer leur logement, qu'il s'agisse d'une résidence principale ou d'un bien locatif.

Ce lieu privilégié vous permet d'obtenir des conseils techniques, juridiques et financiers, de faciliter vos démarches tout au long de vos projets : adaptation du logement, rénovation énergétique, construction, remise en location d'un logement vacant, éco rénovation, ou encore accès à un logement social. Sur place, un agent d'accueil vous guide vers les interlocuteurs adaptés et vous informe sur les aides financières disponibles.

### Vos contacts :

- Par téléphone du lundi au vendredi de 8h30-12h et 13h30-17h : 03 69 33 22 50
- Directement sur place, à la Maison de l'habitat, aux horaires d'ouverture 8h30-12h du lundi au vendredi : 3 rue Louis Lang à Sélestat

### CONTACT

**Délégation territoriale Centre Alsace**  
3 rue Louis Lang 67600 Sélestat  
www.alsace.eu



**Contactez vos élus**



Créé 1997 à l'initiative des communes, le Syndicat d'énergie Territoire d'Énergie Alsace regroupe 390 communes du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ; ce qui représente environ 743 000 habitants.

En tant que membre, notre commune a confié à Territoire d'Énergie Alsace son « pouvoir concédant », c'est-à-dire la gestion des réseaux de distribution publique d'électricité et de gaz.

Au total, Territoire d'Énergie Alsace est propriétaire de plus de 10 800 km de réseaux électriques basse et haute tension et de plus de 2 300 km de réseaux de gaz.

#### LES MISSIONS DE TEA

- Représenter les collectivités adhérentes pour tout ce qui concerne la distribution publique d'électricité et de gaz ;
- Vérifier que les Contrats signés avec EDF et ENEDIS, GRDF, ANTARGAZ ENERGIES, CALEO et GAZ DE BARR sont bien respectés ;
- Coordonner et cofinancer les travaux d'enfouissement des réseaux (câbles électriques, fibre, etc.) pour qu'ils soient réalisés efficacement et en toute sécurité ;
- Verser aux communes une partie large de la taxe liée à la consommation d'électricité sur leur territoire ;
- Aider les communes à gérer les redevances liées à l'utilisation de leur domaine public par les réseaux ;
- Subventionner le passage en LEDs de l'éclairage public et soutenir les projets de transition énergétique.

#### ACTUALITÉ 2024 DE TEA

- La Communauté de Communes de Sélestat et dix communes du secteur d'Erstein ont adhéré au Syndicat ;
- À Morschwiller-le-Bas, la première canalisation de gaz fabriquée à partir de matériaux biosourcés a été installée par GRDF ;
- Une convention a été signée avec ENEDIS pour soutenir la transition écologique, notamment en décarbonant les chantiers et en renforçant les réseaux électriques face aux défis climatiques ;
- Plus de 700 dossiers de subvention aux particuliers traités dans le cadre du dispositif « Happy Gaz » ;



AVANT



APRÈS

11 rue du 1er Cuirassiers  
68000 COLMAR  
[www.te.alsace](http://www.te.alsace)



**Caritas Alsace**  
Réseau Secours Catholique



## Caritas Alsace, la solidarité en circuit court

Institution de charité alsacienne depuis 1903, Caritas Alsace agit dans toute la région. Face à des demandes toujours plus nombreuses, y compris dans le Nord du Haut-Rhin, les bénévoles agissent courageusement pour lutter contre la pauvreté, grâce au soutien des donateurs.

La force de Caritas Alsace, c'est l'action de proximité. L'association dispose d'un maillage de 80 lieux d'accueil, répartis partout en Alsace. Cette présence sur tout le territoire permet d'agir efficacement et rapidement. En 2023, les bénévoles ont accompagné plus de 23 000 personnes en situation de précarité, soit une hausse d'activité de 20% en un an !

Dans le Nord du Haut-Rhin et en région colmarienne, Caritas Alsace compte des équipes et des épiceries solidaires à Ensisheim, Volgelsheim, Kaysersberg, Munster, Rouffach, ainsi que trois lieux d'accueil à Colmar. En 2023, les 291 bénévoles du

secteur ont aidé 1 227 familles en situation de pauvreté. En plus de l'aide alimentaire, les bénévoles du territoire ont mis l'accent sur la lutte contre l'isolement des personnes âgées, ou l'aide à l'apprentissage du français.

Ce sont les donateurs qui donnent à Caritas Alsace les moyens d'agir, pour une aide efficace et de proximité. Mais les familles qui viennent demander de l'aide aux bénévoles sont toujours plus nombreuses. C'est pourquoi l'association lance un grand appel à la générosité en ce début d'année. Chaque don aidera à faire reculer la pauvreté en Alsace.

Pour rappel, tout don à Caritas Alsace, organisme reconnu d'intérêt général, donne droit à une réduction d'impôt de 75% (et 66% au-delà de 1000 €). Un don de 100 € ne coûte donc plus que 25 € après impôt. Don sécurisé sur [caritas-alsace.org](http://caritas-alsace.org), ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex.

## C.C.A.S

### LE SAVIEZ VOUS ?

Difficultés familiales, sociales, financières, accidents de la vie...  
**Ne restez pas seuls !**

Le Centre Médico-Social est un lieu d'aide et d'écoute pour toute personne qui rencontre ces difficultés. Il regroupe des professionnels qui sont là pour définir un projet d'aide et de réinsertion afin de les surmonter.



#### Contact :

**Mme NEHR Charlotte** – Assistante sociale du centre médico-social de Ribeauvillé  
joignable par tel au **03.89.73.61.65**  
et par mail [charlotte.nehr@alsace.eu](mailto:charlotte.nehr@alsace.eu)

L'ouverture préalable d'un dossier auprès des services du centre médico-social est indispensable avant toute demande d'aide de la mairie.

## Environnement et gestion des déchets

La Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé (CCPR) propose à l'ensemble de ses habitants, l'accès à divers services et éco activités.

### Le broyage des déchets verts

Il s'effectue à domicile par l'intermédiaire d'un professionnel et ceci à un tarif préférentiel.

Cette alternative permet de valoriser les déchets verts en utilisant le broyat obtenu pour le paillage, le compostage, et évite ainsi la manutention et les allers-retours en déchèterie.

Le rendez-vous est à prendre sur le site internet de la CCPR au minimum 48h avant l'intervention. Les informations complémentaires sont accessibles dans la rubrique environnement du site internet.

### VOUS AVEZ UN JARDIN ?

LA COM COM VOUS PROPOSE  
**UN SERVICE DE BROYAGE À DOMICILE**  
DE VOS DÉCHETS VERTS, PAR UN PROFESSIONNEL  
ET À UN TARIF PRÉFÉRENTIEL !

POUR PLUS D'INFOS OU POUR RÉSERVER UN CRÉNEAU, RENDEZ-VOUS SUR LE SITE DE LA COM COM OU SCANNEZ LE QR CODE CI-CONTRE

[www.paysderibeauville.fr](http://www.paysderibeauville.fr)

## 16,62 €

Exemple :  
16,62 € AU LIEU DE 49,85 €  
POUR 45 MIN DE BROYAGE

## 66,66%

LE COÛT DE LA PRESTATION EST  
PRIS EN CHARGE PAR LA COM COM  
À HAUTEUR DE 66,66 %

**QUELS SONT LES AVANTAGES ?**

- À domicile, sans vous déplacer.
- Sans devoir charger et décharger vos déchets verts.
- Le tout à une date et une plage horaire choisie !
- Un broyat gratuit, de qualité et bénéfique à votre jardin :
  - En paillage (moins d'arrosage, de désherbage et d'entretien)
  - En compostage (permet un bon équilibre de votre compost)

Cela contribue à la réduction des déchets verts collectés en déchèterie et qui sont à la charge de la collectivité.

[www.paysderibeauville.fr](http://www.paysderibeauville.fr)

### Les éco activités

Diverses activités, telles que chantiers participatifs pour l'entretien de collines sèches, visites de centre de tri, repair café, et ateliers de cuisine sont proposées selon un calendrier consultable en ligne. Les inscriptions se font sur la plateforme numérique de la CCPR.

### Bilan des biodéchets

Après une année de mise en service, faisons le point sur la collecte des biodéchets.

Dans notre commune, 33 tonnes ont été collectées en 2024 et 460 tonnes à l'échelle de la CCPR.

Le volume des ordures ménagères a quant à lui diminué de 270 tonnes.

Cinq bornes sont à la disposition des habitants. La borne qui était située route de Ribeauvillé, vu son faible taux de remplissage, a été déplacée derrière la mairie.

**Seuls les sacs en papier kraft, disponibles en mairie ou au secrétariat de la CCPR de Ribeauvillé sont utilisables.**

Cependant cette collecte reste coûteuse, c'est pourquoi nous encourageons ceux qui en ont la possibilité, de composter chez eux. Il est primordial, avant tout, d'éviter le gaspillage alimentaire.

Claudine MESSA

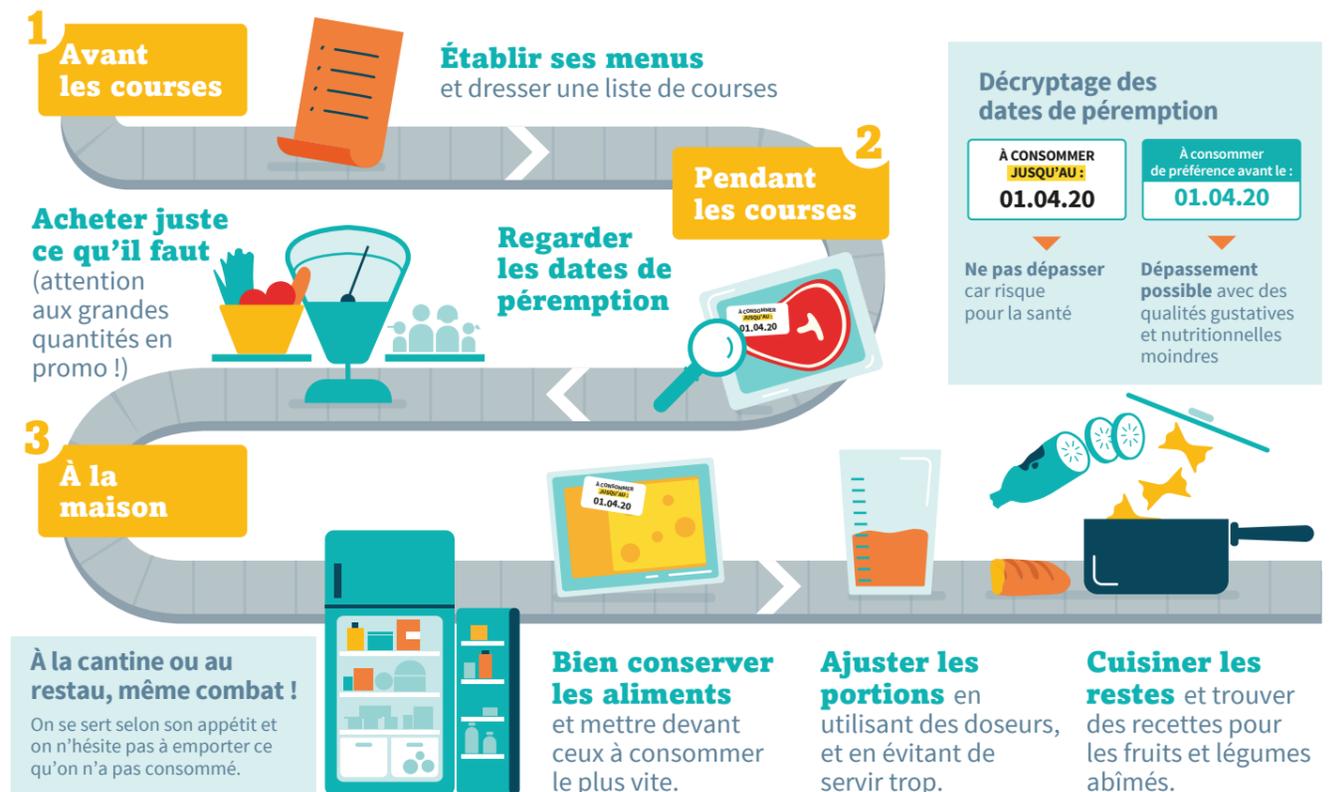
# COMMENT TRAQUER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ?

**NOUS AVONS RAREMENT L'IMPRESSION DE GASPILLER. POURTANT, SUR TOUTE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE, PLUS DU TIERS DES GASPILLAGES INTERVIENT AU MOMENT DES REPAS. DIAGNOSTIC ET SOLUTIONS.**

## LE GASPILLAGE EST UNE RÉALITÉ



## DES SOLUTIONS ANTI-GASPI À TOUTES LES ÉTAPES

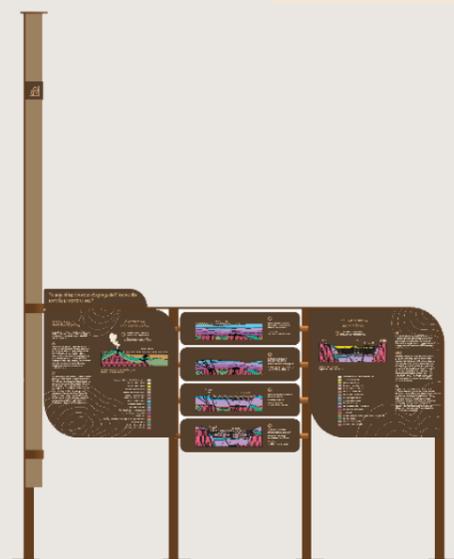




## GÉOVINO Alsace

### Géovino : une immersion dans la richesse de nos terroirs

Dès janvier 2025, vous aurez la possibilité d'en savoir plus sur la diversité des terroirs viticoles du Pays de Ribeauvillé et Riquewihr. Saviez-vous que nous avons une mosaïque de terroirs ? Saviez-vous que c'est grâce à la faille rhénane dite « de Ribeauvillé » ?



Lors de vos promenades dans le vignoble, vous découvrirez des panneaux explicatifs sur les interactions entre les éléments naturels et la viticulture. Neuf parcours ont été aménagés dans les onze communes viticoles. Ces parcours, entre 2 et 7 km, seront à découvrir en autonomie ou accompagné par un professionnel. Des panneaux pédagogiques vous inviteront à expérimenter et approfondir vos connaissances sur le milieu vitivinicole à travers différentes thématiques : Les roches, le relief, le climat, la biodiversité, la vigne, les appellations, les terroirs, les vigneronnes et les cépages.

Une grande boucle itinérante de 40km a également été conçue pour explorer l'ensemble de notre territoire. Le totem de départ situé au centre de chaque village vous indiquera le parcours à suivre. Un panneau sera dédié à l'histoire de la commune, ses légendes, ses anecdotes et sa personnalité viticole. Pour aller plus loin, des QR codes sur les panneaux permettront de développer chaque sujet grâce aux interviews de spécialistes locaux. Pour faciliter votre cheminement, vous pourrez profiter de la géolocalisation tout au long de votre parcours à travers l'application mobile « Ribeauvillé-Riquewihr tour ».



Cette nouvelle expérience œnotouristique porte le nom de **GÉOVINO**. Mise en œuvre par la Communauté des Communes dès 2012 sous l'impulsion d'élus et professionnels du vin. L'Office de Tourisme du Pays de Ribeauvillé-Riquewihr a repris l'étude en 2022. Ce projet d'envergure a pu aboutir grâce à la précieuse collaboration des syndicats viticoles, des élus et des personnes ressources de chacune des onze communes concernées. Sur le volet financier, le projet a bénéficié de subventions de la Collectivité Européenne d'Alsace, de la Région Grand Est et du Fonds Européen FEADER ; et bien sûr, avant tout, de la participation de votre commune et de votre syndicat viticole.

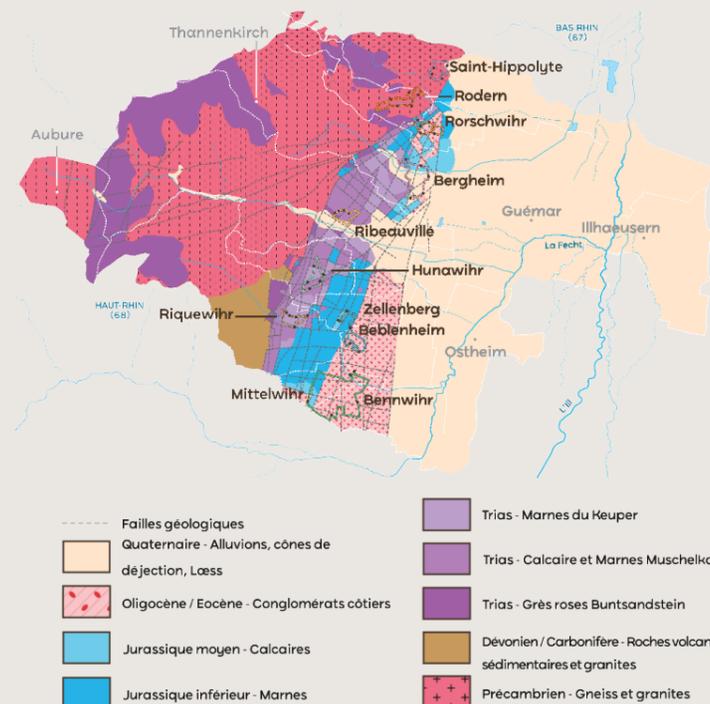
Géovino vise à s'inscrire dans une nouvelle dynamique d'un



tourisme responsable, permettant de positionner notre territoire comme un acteur engagé et compétitif à travers sa filière vitivinicole. Les aménagements et le mobilier pédagogique ont été soigneusement pensés en partenariat avec les entreprises vosgiennes pour la conception et réalisation : Tout Terrain, Pic Bois et Parisse&Co, alliant ainsi savoir-faire local et respect de l'environnement.

Ce projet a pour objectifs de mettre en valeur votre cadre de vie, dynamiser l'économie locale en allongeant la durée de séjour des visiteurs et répartir les flux touristiques en renforçant l'attractivité des communes plus confidentielles.

**GÉOVINO** est une invitation à explorer, comprendre et expérimenter pour mieux s'appropriier et respecter notre patrimoine naturel et viticole. Il nous encourage aussi à une plus grande attention aux enjeux environnementaux.



### 9 PARCOURS 9 THÉMATIQUES

- Riquewihr  
**LES ROCHES**
- Bennwihr - Mittelwihr  
**LE RELIEF**
- Beblenheim - Zellenberg  
**LE CLIMAT**
- Hunawühr  
**LA BIODIVERSITÉ**
- Ribeauvillé  
**LA VIGNE**
- Bergheim  
**LES APPELLATIONS**
- Rorschwihr  
**LES TERROIRS**
- Rodern  
**LES VIGNERONNES**
- Saint-Hippolyte  
**LES CÉPAGES**



# PALMARÈS DES MAISONS FLEURIES

## Coups de cœur



Serge GROLLEMUND



Camille HAAS

## 2<sup>e</sup> prix



Patrick RISCH



Boulangerie Eric KAYSER



Antoine JEHL



Hôtel La Clairière

## 1<sup>er</sup> prix



Richard RIEHM



5 juillet  
Jury des maisons fleuries

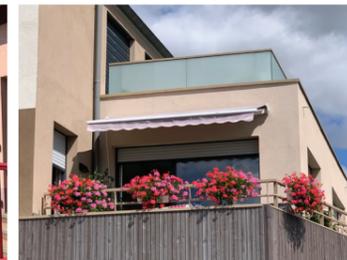
## 3<sup>e</sup> prix



Marcel BLEGER



José GEIRINHAS



Joseph KAPFER



René LOUIS

## 4<sup>e</sup> prix



Richard MARCOT



Jean-Claude KOEBERLE



Julien WITTMER



René WISS



Thierry DREYFUSS



Michèle OBERLIN



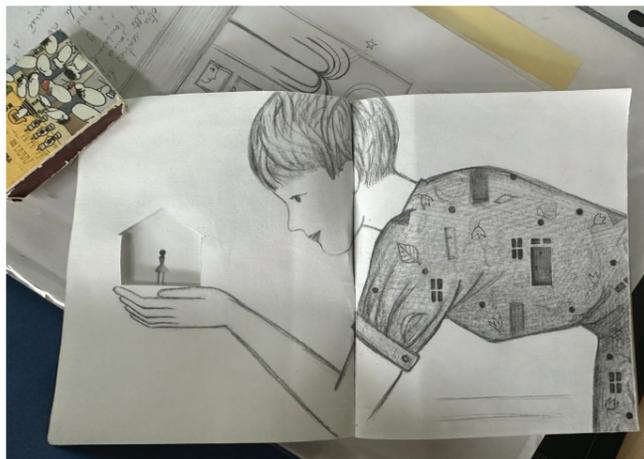
Jean Aimé LAENGER

**Félicitations  
à toutes et à tous**

# LES ÉCOLES

Le frimas de l'hiver laisse dans son sillage l'année 2024 mais les souvenirs précieux qui l'émaillent foisonnent. Ce sont autant d'événements sportifs que culturels qui ont réjoui les élèves de l'école.

Caroline GAMON, une illustratrice strasbourgeoise est venue à la rencontre des élèves des quatre classes élémentaires. Elle a présenté son métier et les étapes de fabrication de son livre à fenêtres « Boucle d'or », avant de leur proposer de s'essayer à la pratique de l'illustration avec découpes révélatrices d'indices...



La découverte de l'exposition « Sports et loisirs » au Musée Würth d'Erstein a permis aux élèves de s'immerger dans un univers sportif et de se projeter vers les jeux olympiques. La rencontre inédite avec le champion du monde d'escalade 2023 en bloc, Mickaël MAWEM a impressionné les jeunes CP.



S'ensuivent la rencontre athlétisme en maternelle, la sortie à pied à la ferme aux escargots « Chez Caro » à Ostheim, puis les Olympiades en grande pompe à l'école élémentaire au cours desquelles les élèves ont poussé loin leurs limites, portés par la devise olympique, l'enthousiasme et les conseils du sportif de haut niveau : « se lever tôt, boire de l'eau, manger salé et donner le meilleur de soi-même ! »

**Guémar 2024 aux Roseaux en quelques chiffres clés :**  
Ce ne furent pas moins de 10 équipes-nations, 11 épreuves dont 2 paralympiques et 1 atelier artistique (fidèle à l'esprit des premiers jeux), 27 parents accompagnateurs dont 17



responsables d'ateliers et 10 responsables d'équipe, 6 membres du jury (composé d'enseignantes mobiles), 106 médailles pour 106 athlètes en herbe, 1 échauffement, 1 coach sportif, 4h de sport, 1 frugal goûter sportif, 100% de pur effort et de dépassement de soi pour 30° de bonheur et de dépense énergétique sous une chaleur de plomb en juin dernier !

De quoi (r) éveiller entre autres des aspirations artistiques et sportives



La rentrée scolaire 2024 a été marquée par l'arrivée de trois nouveaux enseignants. Monsieur Timothée SCHMITT est en charge des élèves de moyenne et grande section de la maternelle. Madame Lucie MULLER assure le complément de direction dans la classe de CP. Monsieur Damien HELIERE exerce, quant à lui, auprès des élèves de CE2-CM1. La directrice les a chaleureusement accueillis en leur souhaitant une belle réussite et un plein épanouissement professionnel. Elle précise que les conditions de travail y sont fort agréables et ce, grâce à l'engagement indéfectible de la Ville en faveur de l'école. Cette année, 131 élèves y sont inscrits, dont 44 en maternelle et 87 en élémentaire.

Erika KAUFFMANN

# ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE 2024



**Février**  
**St Valentin à la gloriette**



## Pâques

**Groupe décoration**

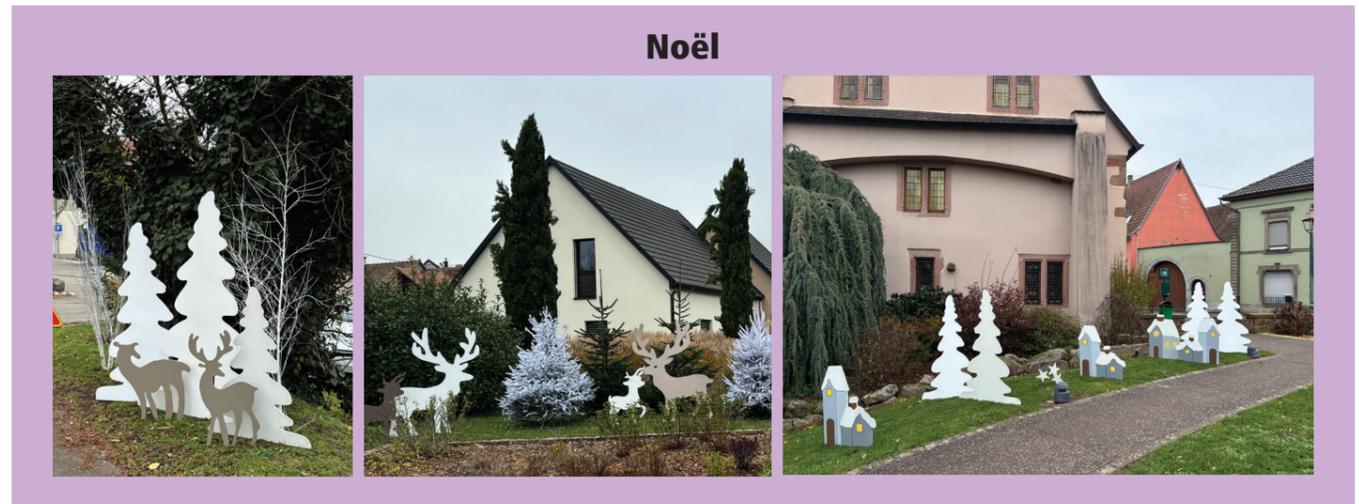
**Chasse aux oeufs**



**8 mai**



**11 novembre**



## Noël



**21 avril**  
**Remise des prix maisons fleuries**



**27 avril**  
**Rempotage de géraniums**



**1<sup>er</sup> décembre**  
**Repas de Noël des aînés**



**6 décembre**  
**Saint Nicolas**

**8<sup>e</sup> Journée Citoyenne le samedi 1<sup>er</sup> juin 2024**

- 145 participants de 3 à 91 ans.
- Ateliers menuiserie, peinture, entretiens espaces verts, cuisine, encadrement enfants...
- Une quinzaine de nouveaux habitants.
- Une journée de partage et de convivialité.
- Des photos à découvrir sur le site internet de la Commune dans la rubrique : entre nous.



**Rendez-vous le samedi 17 mai 2025 pour la 9<sup>ème</sup> édition.**

# FÊTE DU JAMBON



## Fête du Jambon : un week-end sous le signe des Jeux Olympiques

Les 24 et 25 août derniers, la Fête du Jambon a une nouvelle fois animé notre Commune, rassemblant petits et grands autour de l'incomparable jambon braisé, véritable star du week-end. Organisée cette année par l'Association Sportive de Guémar, cette édition a su marier tradition et dynamisme, offrant à tous un moment festif et convivial.

Sous un thème olympique, le défilé haut en couleur a mis à l'honneur l'esprit sportif et la camaraderie, illustrant parfaitement les valeurs qui unissent notre communauté. Costumes, animations et décorations ont plongé les participants dans une ambiance festive et joyeuse.



Merci aux bénévoles des associations qui ont participé au défilé, que ce soit dans l'ombre ou la lumière, et qui donnent vie à ce magnifique cortège qui tient à cœur aux Guémariens.  
Un grand merci également à l'Association Sportive de Guémar pour son organisation impeccable !

# MARCHÉ DE NOËL



## 11<sup>ème</sup> marché de Noël

Les 21 et 22 décembre, les rues du village se sont illuminées pour accueillir le 11<sup>ème</sup> marché de Noël.

Ce petit marché, niché au centre du village, est adossé à la salle des fêtes près du grand sapin et du magnifique traîneau fabriqué par un artisan local et prêté par la ville de Bergheim.

38 exposants, artisans locaux, dont les stands regorgeant de gourmandises et de décorations, ont donné vie à cette place le temps d'un week-end. Ce marché a su préserver son authenticité grâce à la volonté de la municipalité qui privilégie les produits de qualité.

Son point fort a été la parade lumineuse qui a rassemblée 70 participants sur la thématique de Noël, les samedis et dimanches après-midis à la tombée de la nuit.

C'est au son de la musique de Mariah Carey que cerfs, lutins, ours, pingouins, patineuses, danseuses parés de costumes lumineux ont accompagné la reine des neiges, le Père et la Mère Noël dans une chorégraphie rythmée...

Merci à l'équipe de couturières qui a travaillé sans relâche depuis des semaines pour allumer des étoiles dans nos yeux et nous plonger dans l'esprit de Noël.

Merci aux bénévoles qui s'engagent chaque année plus nombreux.

**Vous pouvez visionner les photos sur le site internet de la Commune dans la rubrique : entre nous.**



**“Quand les Gribouilles entrent en scène, c’est un spectacle où les pinceaux font du sport en freestyle !”**

Le temps méridien au périscolaire est un moment essentiel de la journée. Il permet aux enfants de se restaurer, de se reposer, et de participer à des activités ludiques ou éducatives, tout en renforçant leurs interactions sociales et leur autonomie.

Les enfants de l’école élémentaire déjeunent à la salle des fêtes de Guémar, tandis que les enfants de maternelle mangent au sein du local du périscolaire. Ce dispositif permet d’adapter les espaces aux besoins et aux rythmes de chaque groupe d’âge, tout en assurant un cadre sécurisé et convivial pour les repas. Le temps périscolaire du soir est une période dédiée à la détente, aux jeux et à des activités éducatives encadrées, offrant aux enfants l’opportunité de s’épanouir tout en apprenant à leur propre rythme.

Le périscolaire « Les Gribouilles » se positionne comme un lieu enrichissant pour les enfants, en s’appuyant sur nos objectifs : simplicité, partage et solidarité, avec pour ambition de former l’enfant citoyen de demain, en proposant une grande diversité d’activités, permettant aux enfants de développer des compétences variées, de s’exprimer librement et de s’épanouir en fonction de leurs préférences et talents.

Enfin, la communication régulière avec les parents et les enseignants est essentielle pour assurer une continuité éducative. Elle permet de renforcer la cohérence entre les différents

acteurs impliqués dans le développement de l’enfant. Cette collaboration fructueuse entre le périscolaire, les familles et l’école garantit un suivi adapté, où chacun peut partager des informations sur les besoins, les progrès et les défis de l’enfant. Ainsi, nous construisons ensemble un environnement éducatif harmonieux et coordonné, contribuant au bien-être et à l’épanouissement de chaque enfant.

Ainsi, le périscolaire Les Gribouilles crée un cadre harmonieux où les enfants peuvent grandir, s’épanouir et profiter pleinement de leur temps en dehors de l’école.

#### Les différents projets :

- Cuisine d’ici et d’ailleurs
- Scrapbooking
- Multisports
- Balade des livres (à la bibliothèque)
- Graff
- Découverte des jeux de société



#### Périscolaire Les Gribouilles,

29, rue du Maréchal Lefebvre 68970 GUEMAR

Téléphone : 03 68 89 00 27

Mail : enfance.guemar@paysderibeaupville.fr

Directrice : Naïma MAHJOURE

Animateurs : Alexandre GAMEZ, Claudine BEAUFAUCHET,

Mylène SITTNER, Mylène MEYER, Nathan BOURDON

Maîtresse de maison : Véronique SCHULZE

## A.P.E

### Association des Parents d'Élèves



L'Association des Parents d'Élèves de Guémar (APE Guémar) a pour mission de contribuer activement à l'épanouissement des élèves de notre commune. Créée par et pour les parents, elle se donne pour objectif principal de soutenir les projets éducatifs et culturels des écoles, afin d'offrir à chaque enfant des conditions d'apprentissage optimales et des moments de partage enrichissants.

#### Nos actions principales :

Financement de projets pédagogiques : L'APE Guémar travaille en étroite collaboration avec les équipes enseignantes pour financer des projets scolaires variés (ateliers, animations, interventions extérieures), qui enrichissent le parcours éducatif des élèves.

Organisation et financement de sorties scolaires : Que ce soit pour des visites culturelles, des sorties sportives ou des découvertes de la nature, nous nous engageons à offrir aux enfants des expériences mémorables en dehors des murs de l'école.

Achat de matériel éducatif et récréatif : L'APE participe également à l'achat de matériel pour améliorer le cadre d'apprentissage et la vie quotidienne à l'école (équipements sportifs, jeux pour la cour, fournitures scolaires, etc.).

#### Nos ressources :

Les financements de l'association proviennent essentiellement de diverses actions organisées tout au long de l'année scolaire : ventes de gâteaux, lotos, tombolas, kermesses, soirées à thème, etc. Grâce à l'implication des parents, nous réussissons à collecter des fonds indispensables pour ces projets.

#### Pourquoi nous rejoindre ?

Être membre de l'APE Guémar, c'est participer activement à la vie scolaire de nos enfants et renforcer le lien entre l'école et les familles. Chaque parent peut apporter son aide, que ce soit en donnant de son temps lors des événements ou en proposant de nouvelles idées pour améliorer le quotidien des élèves.

Ensemble, nous faisons de l'école un lieu où chaque enfant peut s'épanouir pleinement !

**Rejoignez-nous et participez à la réussite des élèves de Guémar !**

# WILD WEST DANCERS

Les Wild West Dancers vous souhaitent pour l'année 2025, santé, joie et bonne humeur.

Malheureusement, nous n'organisons plus notre soirée annuelle à Bergheim, la crise sanitaire et économique étant passée par là. Mais heureusement nous usons nos santiags chez nos amis des clubs environnants.



**Nous avons également fait des démos :**

- en juillet à Guémar, pour la musique Espérance lors de leur Guinguette dont le thème cette année était les USA : ça tombait bien...
- à Thannenkirch pour la fête de la cerise et le marché estival,
- et le week-end western du train de la Doller.

Nous avons repris les cours le 12 septembre à 19h30 à la salle de sport de l'école, n'hésitez pas à venir vous essayer à la danse country à la faveur d'une initiation ou d'un cours du jeudi soir.

À très vite !  
**Josiane BRUPPACHER**  
Présidente des Wild West Dancers



# LE CERCLE SAINT-MAXIMIN

L'année s'est achevée pour le Cercle Saint-Maximin. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Xavier WITZ au sein de nos rangs avec son instrument de prédilection : les cymbales.

Divers événements ont rythmé le cours de l'année 2024 :

- La commémoration de l'armistice du 8 mai ;
- Le bœuf à la broche le dimanche 2 juin ;
- La fête de la cerise à Thannenkirch le samedi 6 juillet, où nous avons défilé et interprété plusieurs partitions sur la place des fêtes ;
- La croisière sur la mer Méditerranée du 3 au 10 août avec nos conjoint(e)s et enfants.
- La fête du jambon le dimanche 25 août, où nous avons participé au grand cortège ;
- La soirée vin nouveau le samedi 12 octobre qui s'est pour la première fois tenue un samedi et non un dimanche ;
- L'animation de l'apéritif-concert de l'Oktoberfest d'Illhaeusern le 27 octobre ;
- La commémoration de l'armistice du 11 novembre.

Nos répétitions ont lieu tous les mardis soir et notre porte est évidemment ouverte aux nouveaux membres, jeunes comme plus âgés, novices comme expérimentés. Au sein de notre batterie-fanfare, on trouve des caisses claires, des grosses caisses, des cymbales, des clairons, des clairons-basses, des trompettes de cavalerie, des cors de chasse... Alors n'hésitez plus ! Nous avons des instruments en stock.



De plus, si vous cherchez un lieu pour fêter un anniversaire, organiser une réunion ou tout autre événement, vous pouvez louer notre salle pour le week-end comme la semaine. Pour ce faire, contactez Michael FERBER au 06 86 91 54 55.

Le premier rendez-vous de 2025 est déjà donné. Nous avons participé, le 26 janvier, à la cérémonie du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération d'Illhaeusern.

Tous les membres de la fanfare vous souhaitent une très belle et heureuse année 2025.

**Arnaud KIENTZLER**





## N'oubliez jamais : le pire est de ne rien faire...

La salle des Fêtes de Guémar a servi de cadre, samedi 25 mai, à une importante séance de sensibilisation aux gestes de premiers secours. Nos volontaires ont encadré deux sessions qui ont réuni plus de 80 personnes de tous âges, confirmant l'intérêt grandissant des personnes pour s'initier à ces compétences vitales. Cette initiative précédait une belle soirée tarte flambée proposée par notre Amicale.



## Les JSP du Pays de Ribeauvillé se forment avec nos Volontaires

Nous avons accueilli plusieurs sessions de formation des Jeunes Sapeurs Pompiers du Pays de Ribeauvillé. Ce sont des jeunes qui sont originaires de toute la communauté de communes et qui préparent de 12 à



16 ans leur brevet de cadet, afin de pouvoir intégrer par la suite un Corps de Volontaires du secteur. Cette démarche a pour but de soutenir cette formation avec nos effectifs et nos moyens.

Nous avons également la chance d'avoir actuellement en formation au sein des JSP : Maelys, Lou, Jade et Léo qui résident sur nos 2 communes et que l'on espère voir intégrer nos rangs à l'avenir.

## Passation de commandement au Pays des Amandiers

Le 18 avril dernier a eu lieu une cérémonie de passation de commandement au SIVU du Mandelberg.

Une délégation s'est déplacée sur place afin de rendre les honneurs au Lieutenant WITTNER Frédéric qui a pris la tête de ce regroupement de pompiers de Beblenheim, Bennwihr et Mittelwihr.

Une de nos volontaires, BUECHER Adeline, est également double engagée dans ce Corps et est mise à disposition en journée si nécessaire par son employeur qu'est la commune de Bennwihr.



## Des mises en situation de plus en plus réalistes...

Nos volontaires ont un programme de maintien des acquis durant l'année de 40 heures de formation. Certaines sessions sont exclusivement consacrées au Secours d'Urgence aux Personnes. Vous les avez peut-être croisés durant cette année

dans des mises en situation sur la voie publique. Les victimes fictives sont maquillées afin de rendre l'exercice le plus réaliste possible, pour travailler au maximum les automatismes et les appréhensions que pourraient avoir les équipes.



## Nos volontaires sont désormais équipés en HÉROS TITAN – Nouveaux casques de protection

Après plus de 25 ans de bons et loyaux services, nos casques F1 MSA Gallet sont en cours de remplacement par des casques de dernière génération de chez Rosenbauer.

C'est un casque qui s'adapte à chacune et à chacun, en jaune fluorescent lumineux. Il garantit une excellente robustesse. D'un poids de 1,4 kg, il est très confortable et ajustable selon les besoins.

Il résiste aux produits chimiques et assure une isolation électrique.

Il est équipé d'un écran facial de protection, de lunettes de protection fumées, d'adaptateur de masques, d'un bavolet et d'une mentonnière trapézoïdale.

Un grand merci à nos communes pour cette dotation de protection individuelle de dernière génération !

## Au coin du feu



Nos futurs chefs d'équipe et nos jeunes recrues se sont confrontés à l'épreuve du feu sur le plateau technique incendie de Colmar et les nouveaux caissons à feu de Cernay Wittelsheim. Ces journées leur permettent d'acquérir les techniques d'approche des feux et de s'exposer aux phénomènes de Roll Over et Backdraft. La lecture du feu est essentielle à la formation de tous les Sapeurs Pompiers.

## Les nominations de la Sainte Barbe et la mise à l'honneur de nos nouvelles recrues

KAMMERER Quentin est désormais Caporal-Chef après l'obtention de sa formation de Chef d'Équipe.

MAHLER Robin a été promu 1ère Classe à la fin de sa formation initiale toutes missions.

Durant l'année, l'Adjudant-Chef FOUCAL Cédric, volontaire au Corps départemental et le Caporal-Chef SCHMIDLIN Laurent, volontaire au CPI Bergheim, sont venus renforcer nos rangs.

WISS Céline et BEYSANG Nicole sont en cours d'engagement dans le processus de formation spécifique aux interventions de Secours à Personnes, afin de rejoindre à l'issue de leur formation nos équipes pour ces missions.

MOREAU Tanguy vient d'intégrer le Corps et va débiter prochainement sa formation initiale.



## Qui sommes-nous ?

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers est une association à but non lucratif qui existe depuis plus de 60 ans. Elle regroupe à la fois les pompiers actifs et vétérans du village et leurs familles.



Notre but est d'organiser et de participer à diverses manifestations du village, de relever quelques défis sportifs, mais surtout, de partager des moments familiaux et conviviaux. Pour nous la cohésion du groupe, c'est très important.

Suite à la fusion des corps des Sapeurs-Pompiers de Guémar et Illhaeusern en 2022, elle est devenue "l'Amicale des Sapeurs-Pompiers Ill et Fecht" regroupant une vingtaine de membres sous la houlette de notre dynamique président, Pierre-Baptiste BUECHER.



### Nos manifestations :

- La Soirée FLAM'S le 24 mai 2024
- Le Marché de Noël les 21 et 22 décembre 2024

Merci de votre fidélité !

### Les événements conviviaux et sportifs de cette année :

En juin, nous avons fait une sortie à l'écomusée avec une visite guidée et partagé un repas chaleureux dans la taverne du site.



En juillet/août, débutent les préparatifs de notre char pour la fête du jambon placée sous le signe des jeux olympiques et ayant pour thème les divers sports d'eau.

Enfin, au mois d'octobre, nous sommes partis une semaine en Tunisie.

Côté sport, une équipe de l'amicale a participé au tournoi de quilles en mai, à Bennwihr et s'est classée 8<sup>ème</sup> sur 32.

### Nos bonnes actions

L'amicale a participé au financement de l'achat de t-shirts, dans le cadre d'octobre rose et novembre bleu (dépistage du cancer du sein et de la prostate).

Nous avons également soutenu le Bleuets de France avec l'achat de 35 pinces, que les pompiers arborent lors des différentes cérémonies.

« Les dons au Bleuets de France permettent à des blessés de guerre, des familles endeuillées et des victimes d'actes de terrorisme de se reconstruire en finançant des dizaines de projets, et de venir en aide à des milliers de bénéficiaires ».

### Évènements à venir pour 2025 :

- **24 MAI 2025** : soirée FLAM'S, avec de nouvelles variétés toujours plus originales
- **FIN D'ÉTÉ** : un nouvel événement surprise. Si vous aimez manger italien, passer un moment sous le signe de la Dolce Vita, ça devrait vous plaire !

**Florine WENDLING et Antoine MEINRAD**  
Secrétaire et vice-secrétaire de l'amicale des Sapeurs  
Pompiers Ill et Fecht.

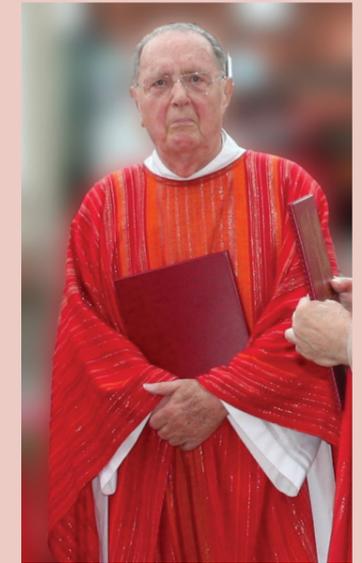
## Le Conseil de Fabrique : une équipe dynamique imprégnée d'Espérance !

### Jubilé du Père Marcel EHRHART

Célébré au début de l'été, le Jubilé des 60 ans de sacerdoce fut l'occasion pour nous de souligner la disponibilité et la fidélité du Père Marcel dans l'exercice des missions qui lui ont été confiées.

Bienveillance, Empathie, Discernement, Respect, Écoute sont ses piliers de Foi. Jour après jour, ils furent ressentis intensément par toutes les personnes qui l'ont côtoyé.

Le Père Marcel est ainsi devenu, après 30 ans de présence parmi nous, une figure emblématique du village.



### Grand Concert Vocal autour de l'Orgue Callinet

2024 fut l'année de valorisation, par le Conseil de Fabrique, de l'orgue Callinet de l'église Saint-Léger. Installé en 1843 par les frères Callinet de Rouffach. Cet instrument de musique est un véritable bijou qui a réussi la périlleuse mission de regrouper spontanément autour de lui 80 choristes de notre Communauté de Paroisses « Entre Ill et Taennchel » ainsi que 80 enfants de l'École des Roseaux du village.

Le samedi 14 septembre, les chants joyeux ont résonné dans la nef sous la houlette des chefs de chœur et de Hubert DENNEFELD accompagnés avec talent par notre organiste Guy FERBER.

### Les investissements de 2024

- La chaudière du presbytère a été remplacée par une entreprise de chauffage du village, spécialisée dans l'évacuation des citernes de fioul. La nouvelle chaudière est désormais raccordée au réseau Gaz et a été subventionnée par la Commune, la CEA et l'Association Départementale de Gaz (un grand merci à elles)
- La sonorisation de l'église a également été considérablement améliorée en remplaçant les anciens haut-parleurs par du matériel moderne adéquat permettant aux personnes malentendantes de mieux suivre les offices.

Merci à toutes et à tous pour votre participation à la vie de la paroisse et plus particulièrement aux généreux donateurs qui nous permettent d'assumer avec fierté notre mission de présentation et d'amélioration des conditions d'exercice du culte.

Bonne année 2025 à vous !

Soyez imprégnés d'Espérance comme souhaité par le Pape François en cette année de Jubilé !

**Philippe BOSSERT**  
Président du Conseil de Fabrique



# LA MUSIQUE ESPÉRANCE



**Cette année encore, la Musique Espérance de Guémar a décidé d'assurer ses diverses représentations musicales sans chef d'orchestre. En effet, la retraite du chef d'orchestre Pascal LACOM au début de l'année 2023 a obligé les musiciens à revoir le mode de fonctionnement de l'association, et à se challenger.**

L'année musicale a ainsi officiellement débuté le samedi 17 février avec la désormais traditionnelle Soirée Musicale de la MEG. Avec le thème "Soirée Chansons Françaises" choisi par les musiciens, elle s'est tenue à la Salle des fêtes de Guémar. Un défi pour les musiciens qui ont assuré un show musical... mais aussi théâtral ! Et wow, quelle soirée ! C'est devant une salle comble que les musiciens (parfois même comédiens) ont enchaîné les plus grands tubes d'hier et d'aujourd'hui. L'Harmonie a également tenté de rendre cette soirée participative en ajoutant aux moments musicaux des saynètes rappelant à s'y méprendre la fameuse émission de télévision « l'École des fans ». Le clou du spectacle a été la présence sur scène de figures légendaires de la chanson française telles des sosies de Dalida, de Manau et Johnny. Une poignée de musiciens de l'Harmonie l'Echo du Haut-Koenigsbourg de Saint-Hippolyte étaient venus prêter main-forte aux musiciens guémariens. La soirée s'est terminée sous les applaudissements nourris du public, et une certitude persiste désormais : la soirée de la « MEG » devient un rendez-vous incontournable.

Le retour des manifestations commémoratives a été marqué par une aubade dans l'Eglise Saint-Léger, le dimanche 2 juin à l'occasion de la Fête-Dieu.



La troisième édition de « La Guinguette à la Gloriette » de Guémar s'est déroulée le samedi 6 juillet 2024 avec une nouvelle thématique : une Soirée Américaine. Le temps n'a malheureusement pas été coopératif et la soirée a dû être annulée en raison d'une pluie battante et incessante. Ceci n'a pas arrêté nos courageux musiciens qui se sont empressés de la reporter au lendemain. Un pari risqué, mais grâce à un réseau contacté à temps, à des affichages sauvages dans Guémar, et grâce à l'enthousiasme et au soutien sans faille des Guémariens, la soirée devenue Journée Américaine a bien pu se tenir sous un soleil radieux ! Bien que moins fréquentée que les dernières éditions en raison de ce changement soudain de planning, cette journée fut sans aucun conteste une belle réussite. Les danseurs de Country de Guémar, les Wild West Dancers ont montré leurs plus beaux pas de danse pour l'occasion, et les musiciens de la Musique Espérance de Guémar ont pu interpréter leur répertoire d'été. Devant ce succès, une prochaine édition est envisagée au début de l'été 2025...



Le 17 juillet, les deux harmonies de Guémar et Saint-Hippolyte ont animé la soirée « Musique & Terroir » au Parc Walter de Saint-Hippolyte. Les fonds récoltés à cette occasion ont été reversés à l'École de Musique de Guémar et Saint-Hippolyte (EMGH).

Les musiciens se sont également rendus disponibles pour animer les événements organisés par d'autres associations. Le répertoire estival a pu être joué à l'occasion de la Fête de la Musique organisée par l'ALEC le vendredi 21 juin, puis le dimanche 25 août lors de l'apéritif de l'incontournable Fête du Jambon.

L'arrivée de l'automne a invité les musiciens à se produire le dimanche 24 novembre dans l'église de St-Hippolyte pour ac-

compagner l'Harmonie de l'Echo du Haut-Koenigsbourg. Pour l'occasion, c'est le chef Pascal Lacom qui a assuré la direction du concert classique traditionnel et biennal. Le public était au rendez-vous et les applaudissements ont réchauffé le cœur de nos musiciens.

Pour terminer l'année en beauté, la Musique Espérance a donné une aubade lors du Marché de Noël de Guémar, le dimanche 22 décembre.

2024 restera une année de challenges pour la "MEG", et surtout une année bien chargée ! D'ailleurs, toute

l'équipe se prépare déjà pour les prochains rendez-vous de l'année 2025, qui promet d'être toute aussi dingue (voire plus) que 2024 ! Retrouvez les musiciens pour leur prochaine soirée musicale « Le tour du monde en musique de la MEG » qui vous fera voyager, toujours avec humour et légèreté, le samedi 22 février prochain à 20h à la salle des fêtes de Guémar. Notez bien cette date dans votre calendrier, les musiciens vous attendent une nouvelle fois avec impatience pour vous proposer une soirée amusante et hors du commun !

**Suivez toutes les actualités de la Musique sur la page Facebook « Musique Espérance de Guémar » et sur Panneau Pocket !**



# L'ÉCOLE DE MUSIQUE



leur est proposé à partir de 3 ans pour les initier aux premiers apprentissages et pour les familiariser avec les différents instruments. La musique participe à l'éveil des sens, aide à gérer les émotions et améliore la capacité d'apprendre des enfants.

Les deux auditions organisées au cours de l'année sont des moments privilégiés. Celle de janvier a lieu à Guémar et celle de juin à Saint-Hippolyte. Les enfants ont toujours beaucoup de plaisir à se produire devant les familles et amis, encadrés par leurs professeurs, pour partager le travail et les progrès réalisés, dans une ambiance conviviale et détendue. L'ensemble des jeunes a également le privilège de se produire en ouverture des concerts des harmonies ou lors des auditions.

L'école de musique est soutenue financièrement par la Communauté Européenne d'Alsace (CEA), les Communes et les harmonies.



## EMGH A la portée de tous

### École de musique de Guémar – Saint-Hippolyte

L'école de musique « EMGH À la portée de tous » est une association dont le rôle est de promouvoir les pratiques musicales et de participer à la vie culturelle du territoire. Elle est chapeautée par son président, Claude HUBER (également président de l'harmonie « Echo du Haut Koenigsbourg » de Saint-Hippolyte), son vice-président Nicolas UMBDENSTOCK (aussi président de la Musique Espérance de Guémar) et complétée par une équipe de bénévoles issus des deux villages.

Trente-deux élèves y ont fait leur rentrée en septembre 2024. Ils sont répartis sur les deux sites, gérés respectivement par des responsables qui veillent au bon fonctionnement. Six professeurs encadrent les élèves avec beaucoup de patience et de bienveillance. Ils y enseignent les instruments présents dans les harmonies, à savoir : la clarinette, la flûte traversière, la batterie, la trompette, le cor, le trombone et le saxophone.



Les élèves ont la possibilité de suivre un cursus complet avec des cours de solfège et d'instrument. Au bout de deux ans de pratique, s'ils le souhaitent, ils peuvent rejoindre l'ensemble des jeunes. Ce cours d'orchestre va leur permettre de compléter leur formation pour les préparer à intégrer les harmonies dès que leur niveau musical le permettra. L'école de musique est un vivier indispensable à la pérennité des sociétés de musique. Les élèves adultes peuvent également s'y inscrire.

Les plus jeunes ne sont pas oubliés. Un cours d'éveil musical

### Le comité EMGH

Contact :  
**Mme KLEIN**  
 Emmanuelle  
 em.klein@wanadoo.fr  
 03 89 71 87 51

**Mme STUCK**  
 Véronique  
 vero.stuck@hotmail.fr

#### Liste des professeurs

➤ **MERCKLE Clarisse**  
 (professeur de solfège,

d'orchestre et de flûte traversière)  
 ➤ **HAESSLER Serge**  
 (professeur de cor et trompette)  
 ➤ **SCHMITT Mathieu**  
 (professeur de batterie)  
 ➤ **FUSSNER Caroline**  
 (professeur de clarinette)  
 ➤ **SINICCO Fulvio**  
 (professeur de saxophone)



# LA CHORALE *Sainte Cécile*

L'année 2024 s'achève et notre chorale a été bien sollicitée. Nous continuons d'embellir et d'accompagner au mieux les offices dominicaux et événements du parcours de notre vie spirituelle. Toujours en espérant apporter réconfort et joies.



Notre chorale a eu grand plaisir à chanter avec les chorales réunies de nos 8 paroisses : le concert du 14/09/2024 donné en notre Église de Guémar pour permettre aux nombreuses personnes venues nous soutenir de découvrir ou de redécouvrir notre magnifique orgue Callinet en est un très fort et bon exemple. Nous sommes repartis heureux d'avoir pu partager avec vous tous ce très beau moment. J'en profite d'ailleurs pour remercier nos musiciens qui nous ont accompagnés, à savoir Mr Hubert DENNEFELD au violon et à la direction de quelques chants, ainsi que Mr Guy FERBER à l'orgue. Partager ces moments avec eux nous a encore appris beaucoup de choses sur le chant et nous a procuré de belles émotions.

Le dimanche 24 novembre 2024, nous avons fêté Sainte Cécile (patronne des musiciens et choristes) que nous avons honorés avec les chorales de la communauté de paroisses.

Nos voix ont aussi résonné en dehors de notre village :

Nous avons animé, à quelques reprises, des messes à la Sainte Famille de Ribeauvillé et le 13 octobre, celle à Notre-Dame de Neunkirch.

Sur le plan profane, nous avons participé :

- au Concert de Noël à la Sainte Famille de Ribeauvillé le 07 janvier,
- au concert-théâtre à Illhaeusern le 25 février.

Nous vous avons proposé un concert de Noël avec des chants traditionnels qui a eu lieu en l'église d'ILLHAEUSERN le dimanche 30 décembre 2024 à 17h.

Nous recrutons toujours de nouvelles voix pour soutenir nos rangs vieillissants... Avis donc aux amateurs, nos répétitions ont lieu tous les mercredis soirs à 19h30.

Je lance à nouveau un appel pour le poste d'organiste. Mr HUSSER Jean-Marie serait heureux d'avoir du renfort et se tient à votre disposition. Les organistes se font de plus en plus rares dans nos paroisses et il est important d'y remédier pour assurer musicalement nos offices. Une seule personne ne suffit pas pour toute la communauté de paroisses.

Chanter, c'est prier deux fois. Que nos chants éclairent vos vies.

*Au nom de tous les choristes, je vous souhaite une bonne et belle année 2025.*

**Dominique KAMMERER, présidente.**

# BIBLIOTHÈQUE

Venez découvrir notre bibliothèque municipale, située au 1<sup>er</sup> étage de la maison des associations, 3 rue Jeanne d'Arc (parking de l'église). L'inscription est gratuite !

Laurence, Caroline et Mireille vous accueilleront pour partager leur passion du livre.

Les deux boîtes à livres sont en accès libre au niveau de la boulangerie et du sas de la mairie. Vous pouvez y emprunter ou y déposer un livre.

En 2024, la commune a investi 500 euros pour étoffer l'offre des livres pour enfants en plus de l'acquisition annuelle des livres pour adultes.

Les enfants du périscolaire ont découvert la bibliothèque et nous rendent visite tous les 15 jours.

Pour toute information ou pour un don merci de contacter Caroline au 06 19 16 55 62

Venez en famille découvrir nos nouveautés et partager le plaisir de la lecture.

Les éventuels changements seront affichés sur le panneau extérieur de la maison des associations.



## NOUVEAUX HORAIRES 2025

- les jeudis soirs de 16h30 à 18h
- le premier mercredi du mois de 16h à 18h

# LES TALENTS GUÉMARIENS



La 12<sup>e</sup> exposition organisée par les Talents Guémariens s'est tenue les 05 et 06 Octobre 2024.

12 exposants ont participé à cette manifestation. Les artistes ont pu présenter leurs œuvres très variées : peinture, photographie, dessin, broderie, couture, bijoux de fantaisie, vannerie, articles en bois.

Cette expo qui a connu un franc succès, a été agrémentée par des démonstrations de vannerie et de chantournage.

Il est intéressant de noter que 7 nouveaux exposants (Jordan CERATI, Jean Claude GUIOT, Sylvie GUTH, Brigitte KIENTZLER,

Marie SCHORTER, les membres du "cours de peinture du jeudi soir" ainsi que le groupe des couturières) ont participé à cette manifestation.

Les exposants vous donnent rendez-vous en 2026 pour la 13<sup>e</sup> édition.

Un appel est lancé aux talents cachés qui souhaitent y participer.

Les organisateurs :  
**Liliane UMBDENSTOCK et François GRUNDRICH**

# LE CLUB DES RETRAITÉS *Les Colchiques*

## Une année qui a tenu toutes ses promesses !



En 2024, le calendrier des événements proposé par le Comité Directeur a été respecté. Le 11 janvier, les rencontres ont été lancées avec la traditionnelle « galette des reines et des rois » accompagnée du fameux vin chaud de Paulette et l'échange de vœux pour la nouvelle année.

En février, une après-midi récréative sur le thème du carnaval a rassemblé nos seniors dans de très beaux déguisements. Les savoureux beignets et schankalas confectionnés par Marie-Thérèse, la musique, les chants et les danses ont ravi les participants.



Le premier repas trimestriel du 21 mars a été suivi des assemblées générales ordinaire et extraordinaire en présence de 77 adhérents et du Président de Générations Mouvement 68. Michèle HATTERMANN est entrée au Comité Directeur et siège au Bureau en tant que 1<sup>ère</sup> vice-présidente. Merci aux bénévoles de ces deux instances pour leur participation assidue et constructive aux séances de travail. Avec la présidente et le trésorier, ils assurent le bon fonctionnement de l'association et sont, à ce titre, chargés de la gestion administrative et comptable.

Ce sont également les membres du Comité qui organisent les repas trimestriels et assurent le service pendant la journée aidés par les « juniors ».



La nouveauté de l'année : une rencontre interclubs avec la participation de membres des « Fleurs de l'III » d'Illhaeusern et des « Fleurs d'Automne » de Grussenheim s'est déroulée autour d'une délicieuse Paella à la Canardière, le 1er août. Un plat concocté par le traiteur, servi par la dynamique équipe de l'ARCC et apprécié par les 117 participants.



Le dernier repas festif de l'année a réuni 90 participants ravis par les prestations. L'habituel « duo musical », Marcel l'accordéoniste et Claude, le saxophoniste, a été complété par Jean-Claude au synthétiseur qui a interprété de douces mélodies créant l'ambiance et la magie de Noël. Celle-ci s'est poursuivie lorsque le duo d'anges « Marie-Claude », suivi par l'assistance toute entière, a chanté Noël accompagné par l'organiste Jean-Marie.

Côté sorties, les lieux et les déjeuners à thème ont ravi la cinquantaine de participants en moyenne, qui ont ainsi découvert : la cour de Marie à Hatten ; la Maison de la Mirabelle à Rozelieures, le Château de Lunéville et l'Auberge de la Mirabelle ; le Musée du Patrimoine et du Bois à Labaroche et le pot au feu « Au Tilleul » ; l'abbatiale d'Ebersmunster et la spécialité du Ried, la « Matelote » aux Deux Clefs ainsi que le Palais du Pain d'Épices à Gertwiller.

Merci aux 110 adhérents pour leur confiance et aux membres bien-faiteurs pour les généreux dons en faveur du Club.

Une adhérente de longue date et doyenne du village, Madeleine WAGNER-MARTIN, s'est endormie le 22 juillet à l'âge de 102 ans.

Merci à la Municipalité pour ses subventions de fonctionnement et d'investissement ainsi que pour son assistance technique tout au long de l'année.



### Coup d'œil sur le programme 2025 !

- 09 janvier : Galette des rois et des reines
- 06 février : Après-midi récréative pour fêter Carnaval
- 20 mars : Repas « anniversaires du 1er trimestre » suivi de l'assemblée générale ordinaire
- 19 juin, 18 septembre et 11 décembre : Repas « anniversaires des 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestres »

### Quatre sorties :

Grauffthal (Vosges du Nord), connu par les maisons troglodytiques ;  
Staufen, Sankt Blasien (Forêt Noire) ;  
la vallée de la Thur (Thann, Altkirch),  
la ferme-auberge Obschel à Labaroche et la visite de la Maison d'Albert Schweitzer

**Après-midi « jeux de société »** : le jeudi de 14 h à 18 h dans la salle du Club avec un moment de convivialité

**Atelier de gymnastique douce** : le lundi matin de 10h à 11h au gymnase (hors congés scolaires). En juillet et août, il sera remplacé par une « marche » pour les volontaires.

Le Club offre à tout adhérent l'opportunité de se retrouver régulièrement, de faire de nouvelles connaissances et de profiter de diverses activités.

### Une nouvelle année est une opportunité de faire quelque chose de complètement nouveau :

Alors, l'adhésion au Club des retraités Les Colchiques, ne pourrait-elle pas être une bonne résolution pour la nouvelle année ? (cotisation annuelle = 20€).

Que cette année 2025 soit porteuse d'espérance et de paix, qu'elle soit riche en découvertes, en rencontres et en moments de convivialité partagés.

Pour le Comité Directeur  
Michèle KOEBERLE, Présidente

### Renseignements et adhésion auprès de :

Michèle KOEBERLE, présidente :  
0389718021 – 0611705690

Marie-Claude GARINO secrétaire :  
0632044508

Paulette THIERY, gestionnaire de la salle :  
0679325730



# BRETZ'AILES :

## Ensemble pour un avenir solidaire

Créée en 2018 par Carole, Régine, Valérie et Julie, notre association Bretz'Ailes est née d'une volonté partagée d'encourager l'inclusion des enfants en situation de handicap. Au fil des années, nous avons multiplié les actions pour apporter aide et soutien aux enfants dans le besoin.

L'un de nos moments marquants a été, en 2021, notre participation au défi solidaire Oxfam Trailwalker à Dieppe. Nous avons marché 100 km, de jour comme de nuit, pour soutenir les initiatives d'Oxfam France contre la pauvreté. Cet effort collectif a incarné notre devise : "Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin".

En 2024, bien que l'année ait été plus calme, nous sommes restées mobilisées. Comme en 2023, nous avons choisi de soutenir à nouveau le service de pédiatrie des Hôpitaux Civils de Colmar et, en partenariat avec le service des admissions, nous remettrons prochainement un chèque pour financer leurs projets. L'an passé, notre contribution avait permis la mise en place de séances d'art-thérapie, offrant aux jeunes patients une voie d'expression et de bien-être unique.

Nous explorons également un nouveau partenariat pour élargir notre soutien à d'autres structures et poursuivons notre engagement au sein de la communauté de Guémar, notamment par notre implication dans les associations locales.

Nous restons à l'écoute de vos projets et prêtes à vous accompagner. Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter : par mail [bretzailles2020@gmail.com](mailto:bretzailles2020@gmail.com) ou via notre page Facebook, Bretz'Ailes.

Les Bretz'Ailes  
Carole, Régine, Valérie et Julie

## LIGUE CONTRE LE CANCER

En 2024, la quête à domicile en faveur de la Ligue contre le Cancer a rapporté la somme de 8.610€. Un grand merci aux généreux donateurs. Grâce à vos dons, nous pourrions continuer la lutte contre la maladie et aider celles et ceux qui en sont touchés.

Le nombre de cas de cancers augmente d'année en année, mais les traitements contre la maladie sont heureusement de plus en plus efficaces. Mais chacun peut aussi agir à son niveau pour se donner les meilleures chances de se prémunir d'un cancer :

- privilégier une alimentation saine, variée et de saison
- arrêter la cigarette et limiter la consommation d'alcool
- pratiquer une activité physique.

Ce sont des moyens simples, mais efficaces pour limiter les risques de contracter un cancer. Par ailleurs, adhérer aux moyens de prévention proposés tels que les dépistages du cancer du sein, de la prostate ou du cancer colorectal, en-

core beaucoup trop délaissés aujourd'hui, permet également d'augmenter considérablement les chances de guérison en cas de détection de la maladie. En ce début d'année, pourquoi ne pas faire un petit effort et prendre de bonnes résolutions pour votre santé ? Nous vous y encourageons.

Pour la campagne de quête 2025, merci d'avance de réserver un bon accueil à l'équipe de quêteurs bénévoles. Si vous désirez nous rejoindre et nous aider dans notre combat, vous pourrez me contacter au 03.89.71.85.09. Notre équipe sera très heureuse de vous accueillir.

Gilbert LOEWENGUTH, Délégué.

### L'équipe de quêteuses et quêteurs est composée de :

- KIENZLER Brigitte
- KOLTES Mireille
- LOEWENGUTH Sylvia
- MARGETYAL Martine
- SENCIER Marie-Paule
- UMBDENSTOCK Claudine
- LOEWENGUTH Gilbert

Coordonnées de la Ligue contre le cancer du Haut-Rhin :  
Maison de la Ligue contre le cancer, 11 rue Camille Schlumberger, 68000 Colmar  
tél : 03.89.41.18.94  
site web : <https://www.liguecancer-cd68.fr>

# L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG

## Guémar - Illhaeusern



Chers concitoyens,  
L'amicale des donneurs de sang de Guémar-Illhaeusern est composée de bénévoles qui ont pour but de promouvoir le don du sang (publicité, information ...), mais également d'organiser les collations d'après don.

Les collectes locales à Guémar et Illhaeusern ne concernent que des prélèvements de sang total, mais sachez qu'il est également possible de donner du plasma ou des plaquettes sur le site de Colmar.

Vous pouvez décider de sauver des vies en donnant votre sang total, votre plasma ou vos plaquettes sanguines. Aujourd'hui en France, plus d'un million de personnes sont soignées grâce aux transfusions. Ces besoins sont nécessaires notamment pour soigner les malades (cancers, leucémies, maladies héréditaires...), les situations d'urgence (accouchements, opérations chirurgicales, grands brûlés ...).

Aucun produit de remplacement n'existe à l'heure actuelle. Le don est possible de 18 à 70 ans, et des règles particulières s'appliquent à chaque type de don (sang total, plasma ou plaquettes).

Conditions médicales : il faut être en bonne santé pour donner son sang. Un questionnaire médical est rempli systématiquement avant chaque don, et un entretien confidentiel avec un médecin permet de vérifier si le don peut être effectué, dans le respect de la santé du donneur et de la sécurité du receveur.

Une collecte de sang à Guémar...



Une femme peut donner son sang 4 fois par an, un homme 6 fois, en respectant un délai d'au moins 8 semaines entre deux dons. Il est possible de donner son plasma toutes les deux semaines, dans une limite de 24 fois par an.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'Établissement Français du Sang, site de Colmar :  
Hôpital Louis Pasteur - 6 rue du Hohnack  
68025 COLMAR CEDEX  
Tél. : 03 89 30 12 60  
<https://dondesang.efs.sante.fr/grand-est/maison-du-don-de-colmar>

N'hésitez pas à les contacter en cas de doute, question ou autre précision, tant sur le don de produits sanguins, que sur l'amicale.

En espérant pouvoir vous convaincre et surtout de vous fidéliser, veuillez accepter nos cordiales salutations.

Pour les bénévoles de l'amicale des donneurs de sang du secteur Guémar - Illhaeusern,

Frédéric FABRICI.  
06 04 65 81 24



# L'A.R.C.C.

## Association pour la Restauration et la Conservation de la Canardière



Après une saison très riche, diversifiée et dynamique, l'hiver est enfin là. C'est le moment pour notre site, et pour nous, bénévoles, de prendre une pause bien méritée, après notre participation au Marché de Noël qui fut une belle occasion de finir l'année en beauté.

Toutefois, notre travail n'est pas encore totalement terminé : nous continuerons de venir régulièrement pour nettoyer, ranger, balayer les feuilles, couper du bois... et bien sûr, rire ensemble !

Petit retour en arrière sur cette belle année : nous avons ouvert le site à Pâques, le 1er avril, puis le 21 avril, la première manifestation "Nature et Jardin" a eu lieu, attirant un public de plus en plus nombreux chaque année malgré une météo très capricieuse. En mai, les 18 et 19, nous avons guidé une nouveauté, les Olive Drab Days, une exposition de véhicules militaires anciens qui sera très probablement reconduite en 2026.

Les soirées "Canard' After" de l'été (nos fameuses planchettes apéro du mercredi soir !) ont toutes affiché complet, tout comme le traditionnel brunch de la Canardière le 15 août, dont les inscriptions ont été clôturées en à peine une demi-journée !



Au mois d'août, nous avons également participé avec enthousiasme au défilé de la fête du jambon. Le 22 septembre, nous avons organisé notre traditionnelle fête des carpes-frites.

Entre ces grands événements, nous avons également accueilli des groupes périscolaires et des petits groupes en semaine (classes, associations). Nous avons regretté l'absence de l'hôpital de Ribeauvillé, qui n'a pu venir cette année faute de transport. Sans oublier nos permanences d'avril à septembre les dimanches et jours fériés, et du dimanche au jeudi en juillet et août.

Comme vous pouvez le constater, nos membres sont très souvent sollicités. Mais le site en vaut la peine et nous continuerons à le bichonner pour pouvoir accueillir nos promeneurs, pêcheurs, familles et amis de la nature durant toute la saison estivale.



Le 21 et 22 décembre, lors du marché de Noël, vous êtes venus nombreux déguster nos délicieuses tartes flambées, soupe, crêpes, et nos incontournables beignets aux pommes. Cette ambiance chaleureuse d'après ski au chalet, nous a rassemblé autour d'un délicieux vin chaud. Merci pour votre présence et votre soutien indéfectible malgré une météo froide et pluvieuse. Rendez-vous dès le 20 avril prochain pour une nouvelle saison, avec encore plus d'idées, de rencontres et de surprises. Nous reviendrons revigorés et inspirés, avec quelques nouveautés et changements. Nous espérons tenir notre événement du 14 juillet 2025 et nous vous attendons nombreux.



Nous ne pouvons conclure cette saison sans une pensée émue pour Bruno, qui nous a quittés si brutalement. Nous avons partagé tant de projets avec lui... C'est désormais à nous de continuer à honorer sa mémoire. Il nous manque déjà.

Nous remercions la Commune pour son soutien et espérons vous retrouver nombreux en 2025 dans ce lieu idyllique que nous continuerons à animer avec bonheur et bonne humeur !

Notre leitmotiv reste le même : ensemble, on ira bien plus loin.

« metanander gehn mer viel widerscht »

La Présidente, Marie-Claude BUCHER,  
le Comité et l'ensemble de ses membres.

Pour ne rien manquer de nos actualités, n'hésitez pas à suivre notre page Facebook @ la canardière – 68970 Guémar



# L'A.J.U.G

## Association de Jumelage de Guémar



# L'A.L.E.C.

## Association de Loisirs Educatifs et Culturels

L'AJUG a organisé, le 17 mars 2024, une après-midi Théâtre alsacien avec la troupe S'Bangala Theater de Ribeauvillé. Mais comme l'année précédente, le public n'était pas au rendez-vous. La manifestation n'a pas été rentable et ne sera pas reconduite.

Le 21 juin 2024, nous avons à nouveau co-organisé avec l'ALEC la Fête de la Musique qui a été une réussite. Beaucoup de personnes se sont déplacées, malgré la météo et le match de foot. La prestation de la Musique Espérance et celle de l'Orchestre Ambiance 3 d'Orbey ont été très appréciées.

L'AJUG et l'ALEC ont aussi participé ensemble, le 25 août 2024, au cortège de la Fête du Jambon, en représentant le cyclisme. Les participants se sont bien amusés et ont été très applaudis par le public.

Début septembre, le président de l'AJUG s'est rendu à Gardonne pour la soirée Jambon braisé organisée par l'Association de Jumelage locale.

Enfin, l'AJUG a proposé le 24 novembre 2024 une Paella à emporter, préparée par notre membre Frédéric FABRICI. Elle a connu un grand succès avec près de 90 portions vendues. Nous avons prévu de refaire cette action en automne prochain.

Nouveauté pour 2025 : nous avons proposé une pièce comique en français « Le Fusible » interprétée par le Théâtre du Quiproquo. Les séances ont eu lieu le samedi soir 18 janvier et le dimanche après-midi 19 janvier à la salle des Fêtes de Guémar.

**Alex MULLER**  
Président



Durant le 1<sup>er</sup> semestre 2024, l'ALEC a continué à proposer les cours suivants :

- Sophrologie avec Catherine KRAFT le mercredi soir
- Peinture avec Florence GAUDEL le jeudi soir
- Yoga avec Morgane DABET le vendredi soir, tous les 15 jours.

Cependant, pour diverses raisons, nous n'avons pu reconduire le Yoga à la rentrée de septembre et nous n'avons pas trouvé d'animateur pour une autre activité. Nous avons donc libéré le créneau que nous avions le vendredi soir à la salle de sport de l'école « Les Roseaux ».

Nous nous mettrons de nouveau à la recherche de profs quand la Salle des Fêtes sera à nouveau accessible en semaine.

Le 21 juin 2024, nous avons organisé, en binôme avec l'Association de Jumelage de Guémar (AJUG), la Fête de la Musique. En raison de la météo capricieuse et d'un match de foot programmé ce soir-là, il y avait nettement moins de monde qu'en 2023, mais la soirée a été réussie. Un grand merci au public qui est venu, à la Musique Espérance pour leur prestation bénévole, et à l'Orchestre Ambiance 3 d'Orbey qui a assuré l'animation de la soirée.



Le 25 août 2024, l'ALEC a participé au cortège de la Fête du Jambon, toujours en binôme avec l'AJUG, en représentant le cyclisme. Les participants se sont autant amusés que le public et étaient contents de contribuer à la réussite de la manifestation.



A partir de début octobre, les membres du Comité se sont réunis régulièrement pour préparer les bricolages et les sujets pour le Marché de l'Avent qui s'est tenu le 23 novembre 2024. Le public était au rendez-vous. Les enfants ont reçu un manala et une clémentine, et les adultes ont pu goûter à notre vin chaud.



Don 2024  
La délégation de « J'ai demandé à la Lune »  
et le Comité de l'Alec

Enfin, pour notre don annuel, le Comité a choisi « J'ai demandé à la Lune » basée à Ribeauvillé. Le jour de notre Marché de l'Avent, nous avons remis à la présidente, Anne LEFRANCOIS, un don de 2 000 € destiné à la recherche sur les cancers pédiatriques.

Merci à la commune pour son soutien tout au long de l'année.

**Michèle MULLER**  
Présidente

# L'A.T.G. Association de Tennis de Guémar

## L'Association de Tennis de Guémar : une année de découvertes et de renouveau !

L'Association de Tennis de Guémar a multiplié les initiatives pour encourager la découverte et la pratique du tennis. Entre journées portes ouvertes, initiation pour les jeunes et reprise des cours, le club continue de renforcer son engagement envers les habitants et de faire vivre le sport dans notre commune. Retour sur les moments clés de cette saison.

### Journées portes ouvertes et initiation pour tous

- Portes ouvertes d'avril : en avril, l'association a organisé une journée portes ouvertes qui a attiré de nombreux habitants, notamment de nombreux jeunes. Suite à cet engouement, deux séances hebdomadaires ont été mises en place pour faciliter la pratique et les rencontres.
- Journée d'initiation pour les élèves de l'école primaire en juin : deux classes de l'école primaire ont pu participer à une journée d'initiation en juin, permettant à de nombreux élèves de découvrir le tennis dans une ambiance ludique. Plusieurs d'entre eux ont choisi de s'inscrire pour continuer leur apprentissage à la rentrée.
- Portes ouvertes de septembre : pour lancer la saison, une nouvelle journée portes ouvertes a eu lieu le 7 septembre, avec des ateliers adaptés à tous.

### De bons résultats pour nos équipes féminines

Les équipes féminines du club ont fait preuve de détermination lors des compétitions de cette année. Grâce à son engagement et à sa persévérance, l'équipe adulte a réussi à se maintenir dans les deux championnats engagés (Sénior et Sénior +35 ans). La relève est même assurée. Face à des clubs réputés de la région, l'équipe jeune, portée par Aude et Eva, a réussi à se hisser sur le podium dans sa poule. Félicitations !



### Reprise de l'école de tennis et nouveaux cours

Grâce à de nombreuses inscriptions, l'école de tennis a pu reprendre ses activités. Depuis septembre, deux groupes de jeunes et un groupe d'adultes débutants suivent des cours animés avec brio par notre jeune moniteur Timéo, accompagné de Stéphanie, membre historique du club. Les séances ont été appréciées, malgré des conditions météo parfois défavorables et ont permis aux nouveaux membres de s'initier au tennis. Après une pause hivernale et avec l'arrivée des beaux jours, l'école de tennis reprendra pleinement en mars pour offrir aux participants des conditions optimales et un accès régulier aux terrains.

Rejoignez l'Association de Tennis de Guémar !

Que vous soyez débutant, confirmé ou simple curieux, l'Association de Tennis de Guémar est heureuse de vous accueillir pour partager cette passion du tennis. Rejoignez-nous pour participer aux cours, découvrir le club et vivre des moments sportifs et conviviaux.

À bientôt sur les courts !  
Ludovic MARGETYAL



# L'A.S.G. Rétrospective 2024



AS GUEMAR VAINQUEUR DE LA 46 EME ÉDITION DE LA COUPE DU CRÉDIT MUTUEL 2024.  
Une première dans l'histoire du club



CONVIVALITÉ



COURAGE



AS GUEMAR 2 CHAMPION D'ALSACE EN DISTRICT 4

## AS GUEMAR

Rétrospective 2024

CARACTÈRE



FÊTE DU JAMBON 2024  
Une belle réussite pour notre village

MERCI À TOUS CEUX QUI ONT CONTRIBUÉ À CES SUCCÈS

(sponsors, municipalité, personnel communal, supporters, dirigeants et joueurs)

BONNE & HEUREUSE ANNÉE 2025



UNE SECTION JEUNES EN PLEIN RENOUVEAU



Renseignements et inscriptions chez Rémy : au 06.06.80.18.10

# ETAT-CIVIL 2024

## Naissances

HELD SOUKSOUVANH Lina .....	17/01/2024
LOISEL KEIFEL Livio .....	23/01/2024
KOHLSTOCK Emma .....	18/02/2024
ALONSO Ethan .....	17/04/2024
DEISS Juliette .....	11/05/2024
KOUHAÏLI Aloïs .....	08/07/2024
SCHMITT Élise .....	31/07/2024
KOEHLER Alexis .....	31/08/2024
KETTLER Armand .....	04/12/2024



## Mariages

STURM Mike et UTTER Cindy le 25/05/2024  
 CHAZALETTE Bastien et LECHLEITER Sybille le 29/06/2024  
 HAETTY Thomas et COURAGEUX Jennifer le 06/07/2024  
 HAUSWALD Alexandre et HESTIN Coraline le 19/07/2024  
 HETTLER Anthony et STEIB Carolyne le 27/07/2024  
 LECLERC Philippe et THOMAS Corinne le 21/09/2024

## Pacs

FREYDT Gauthier et WEHRLE Marion le 16/04/2024  
 SCHMIDT Jérémy et PROTZ Pauline le 02/05/2024



## Noces d'Or

### 50 ans de mariage 2024

UMBDENSTOCK Jean-Paul et MAURICE Marie-France  
 mariés à Chenimenil le 18 mai 1974

MULLER Charles et DUMOULIN Marie-Rose  
 mariés à Guémar le 02 août 1974

### 50 ans de mariage 2025

MARGETYAL Gérard et WOLF Martine  
 mariés à Guémar le 16 août 1975

STEINLAENDER André et LOUIS Denise  
 mariés à Guémar le 23 août 1975

HUBER René et DEPARIS Francine  
 mariés à Orbey le 21 novembre 1975

## Noces de Diamant

### 60 ans de mariage 2024

DIEUDONNE-ROMINGER Bernard et DOBOSZ Gisa  
 mariés à Ribeauvillé le 21 novembre 1964

### 60 ans de mariage 2025

WUST Maurice et ANNEHEIM Marie Madeleine  
 mariés à Turckheim le 12 mai 1965

## Décès

SENCIER Jacky le 06/01/2024  
 SCHULZE Bruno le 02/10/2024  
 WEICHEL née BUSER Fernande le 21/10/2024  
 DOS SANTOS née DA COSTA GUIMARAES  
 Zaida le 28/11/2024



# LES GRANDS ANNIVERSAIRES du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025

## 70 ans

21/01/1955	MARCOT Richard
04/02/1955	LOEWENGUTH Gilbert
04/03/1955	BLEGER Isabelle
10/03/1955	KREBS Agnès
01/04/1955	GUNDUZ Senem
07/05/1955	GRANGE Gérard
17/05/1955	HAAS Xavier
09/06/1955	SCHAAL Jean-Marc
14/06/1955	KOLTES Mireille
06/10/1955	JEHL Antoine
15/10/1955	HERRMANN Bernard
06/11/1955	BLEGER Marcel
29/11/1955	STEINLAENDER Denise
20/12/1955	PAVLINIC Branko

## 75 ans

13/04/1950	GRUNDRICH François
26/04/1950	ESCRIBANO-GRINAN Juan
29/04/1950	LAENGER Mugnette
21/05/1950	MAHLER Guy
22/05/1950	HAMARD Joëlle
22/07/1950	MAHLER Lucienne
11/08/1950	LEBER Ginette
27/09/1950	STEINHILBER Renée
31/10/1950	THIERY Paulette
07/12/1950	BOUGUE Patrick
27/12/1950	FELDNER Christian

## 80 ans

07/02/1945	KOEBERLE Marie-Odile
15/09/1945	GUIOT Jean Claude
26/10/1945	SAGNARD Christiane
19/11/1945	SENCIER Marie Paule

## 81 ans

19/08/1944	PLATZ Max
------------	-----------

## 82 ans

11/03/1943	WUST Marie Madeleine
------------	----------------------

19/08/1943	RIEGEL Ursula
26/09/1943	LEIBY Elisabeth
10/11/1943	GALOT René
04/12/1943	UMBDENSTOCK Liliane
17/12/1943	BUCH Richarde

## 83 ans

10/04/1942	HUSSER Léonie
24/05/1942	WITZ Odile Marie
09/07/1942	WENDLING Auguste
07/09/1942	DIEUDONNE-ROMINGER Bernard

## 84 ans

06/05/1941	MEYER Marie-Thérèse
15/07/1941	UMBDENSTOCK Charles
12/08/1941	PLATZ Anneliese
28/08/1941	UMBDENSTOCK Marie-Louise
29/10/1941	MADERTHANER Wolfgang
20/11/1941	BURGET Marie
07/12/1941	HUSSER Jean-Marie

## 85 ans

08/02/1940	STAMILE Jeannine
28/02/1940	BEYSANG Antoinette
05/07/1940	WINTERMANTEL Roland
09/11/1940	UMBDENSTOCK Lucien

## 86 ans

03/03/1939	BURGET René
05/03/1939	HAAS François
25/05/1939	SCHICK Marlyse
30/05/1939	NEFF André
03/06/1939	WITZ Marie Antoinette

## 87 ans

20/01/1938	GROLLEMUND Marie Antoinette
13/03/1938	GROLLEMUND Lucien

## 88 ans

07/02/1937	DEBENATH Raymond
18/06/1937	SENCIER Bernadette

01/08/1937	MAURER Lucienne
06/10/1937	UMBDENSTOCK Marie
27/10/1937	WUST Maurice

## 89 ans

21/04/1936	WENDLING Gérard
23/05/1936	KOEBERLE Marie Suzanne
08/11/1936	EHRHART Marcel
26/11/1936	COUZINET Hélène

## 90 ans

12/07/1935	RUEF Huguette
09/08/1935	KELLER Christiane
24/08/1935	WAMBACH Liliane
12/09/1935	GROLLEMUND Auguste

## 91 ans

01/03/1934	UMBDENSTOCK Marcel
04/03/1934	THIBAUT Huguette
24/08/1934	KOEBERLE Antoine
01/11/1934	LEIBY Etienne
30/12/1934	ALCAIDE MENGUAL Sébastien

## 93 ans

06/07/1932	WISS Gabrielle
28/08/1932	WOTLING Auguste
18/11/1932	COUZINET Laurent

## 94 ans

13/09/1931	PONTIER Pierre
16/11/1931	PONTIER Mireille

## 95 ans

16/07/1930	HABERKORN Germaine
27/09/1930	GROLLEMUND Marthe

## 96 ans

28/03/1929	NUSSBAUMER Colette
------------	--------------------

## 97 ans

19/12/1928	GROLLEMUND Fernand
------------	--------------------

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2025

- 05 janvier : Concours de Ramsa - ASG - Club house complexe
- 18 et 19 janvier : Théâtre - AJUG - Salle des fêtes
- 19 janvier : Concours de Ramsa - ASG - Club house complexe
- 22 février : Soirée musicale – Musique Espérance - Salle des fêtes
- 26 février : Don du sang - Amicale des donateurs de sang - Salle des fêtes Guémar
- 22 mars : Après-midi jeux - APE - Salle des fêtes
- 10 avril : Accueil des nouveaux habitants/Maisons fleuries - Salle des fêtes
- 19 avril : Ouverture de la Canardière - A.R.C.C. - Canardière
- 27 avril : Nature et jardin - A.R.C.C. - Canardière
- 08 mai : Commémoration du 8 mai 1945 - Monument aux Morts / sdf
- 17 mai : Journée citoyenne - Salle des fêtes
- 24 mai : Tartes Flambées - Amicale des Sapeurs-Pompiers - Salle des fêtes
- 01 juin : Bœuf à la broche - Cercle St Maximin - Salle du Cercle
- 20 juin : Fête de la Musique - ALEC / Association du jumelage - Salle des fêtes
- 25 juin : Don du sang - Amicale des donateurs de sang - Salle des fêtes Guémar
- 04 juillet : Soirée Guinguette - Musique Espérance - Tour du Ladhof
- 14 juillet : Fête nationale - A.R.C.C. - Canardière
- 15 et 16 août : Brunch - A.R.C.C. - Canardière
- 16 septembre : Don du sang- Amicale des donateurs de sang -salle des fêtes Illhaeusern
- 21 septembre : Journée gastronomie et culture italienne Amicale des pompiers - Illhaeusern
- 28 septembre : Journée "carpes /perches frites " - A.R.C.C.- Canardière
- 05 octobre : Bourses aux jouets - APE - salle des fêtes
- 11 octobre : Soirée Vin Nouveau - Cercle St Maximin - Salle du Cercle
- 11 novembre : Commémoration de l'Armistice de 1918 - Monument aux Morts/sdf
- 23 novembre : Concert classique – Musique Espérance - Salle des fêtes ou église
- 29 novembre : Marché de l'Avent - ALEC - Salle des fêtes
- 07 décembre : Repas de Noël des personnes âgées - Salle des fêtes
- 20 et 21 décembre : Marché de Noël - Place de la salle des fêtes

Calendrier consultable sur le site internet de la Ville de Guémar, à l'adresse : [www.ville-guemar.fr](http://www.ville-guemar.fr) dans la rubrique manifestations.

*À toutes les associations et sociétés organisatrices,  
nous souhaitons plein succès pour leurs manifestations.*

# INFORMATIONS et adresses utiles

## MAIRIE et AGENCE POSTALE

12 Rue du Maréchal Lefebvre  
Tél. 03 89 71 83 12 - Fax 03 89 71 83 52  
E.mail : [mairie@ville-guemar.fr](mailto:mairie@ville-guemar.fr)  
Site Internet : [www.ville-guemar.fr](http://www.ville-guemar.fr)  
**Secrétaire général: Thomas SCHUÉ**  
**Heures d'ouverture :** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
+ les mardis et jeudis de 14h à 17h30

## NUMÉROS URGENCES

**SAMU : 15**  
**POLICE : 17**  
**POMPIERS : 18**  
**Chef de Corps : Lionel MAHLER**  
Tél. 06 37 36 59 64  
**112 :** numéro unique d'appel des urgences en Europe  
**SOS Médecins : 36 34**  
**Centre antipoison Alsace : 03 88 37 37 37**

## URGENCES - DÉPANNAGE

SUEZ (en cas de rupture de canalisation) : 0977 401 124  
ENEDIS (électricité) : 09 72 67 50 68  
GRDF (gaz) : 0800 473 333

## MÉDECINS

**Docteur Nicolas FRANÇOIS** - généraliste  
Pôle médical - 13 Rue Jeanne d'Arc  
Tél. 03 89 58 61 46  
**Docteur Martine SCHWETTERLE** - généraliste  
Pôle médical - 13 Rue Jeanne d'Arc  
Tél. 03 89 71 86 49

## KINÉSITHÉRAPEUTES

**Peggy HELFER et Claire CORTIJO**  
Pôle médical - 13 Rue Jeanne d'Arc  
Tél. 03 89 71 35 97

## INFIRMIÈRES

**Adeline RISCH et Laura MASSON**  
Pôle médical - 13 Rue Jeanne d'Arc  
06 10 39 29 42

## DENTISTE

**Stefan WILHELM**, chirurgien-dentiste  
12, Route d'illhaeusern - Tél. 03 89 71 85 86

## RADIOLOGIE SICA IRM/SCANNER

9 rue des Artisans - Bergheim  
03 89 41 86 40

## PHARMACIES

**Bergheim :** Pharmacie du vieux tilleul - 14 Route du Vin  
**Ostheim :** Pharmacie des Cigognes - Zone artisanale Birgelsgaerten  
**Ribeauvillé :** Pharmacie du Marché - 1 rue du 3 Décembre  
Pharmacie Michel FALLER - 40 Grand' Rue

## DON DU SANG

Établissement Français du Sang de Colmar  
Hôpital Louis Pasteur - 6 Rue du Hohnack  
68000 COLMAR - Tél. 03 89 30 12 60  
**Amicale des donateurs de sang de Guémar**  
**Président : Frédéric FABRICI** - Tél. : 03 89 71 85 50

## TAXI DAVID

68970 GUÉMAR - Tél. 07 71 80 39 04

## TAXI JOSÉ

68150 RIBEAUVILLÉ - Tél. 06 46 84 40 05

## ASSISTANTE SOCIALE - Centre Médico-Social

17 rue de l'Abattoir - 68150 RIBEAUVILLÉ  
Tél. 03 89 73 61 65

## MICRO CRÈCHE de TILIO "L'Ami CROCRO"

6 Route d'illhaeusern - 68970 GUÉMAR  
**Directrice : Gaëlle LYON** - Tél. 09 50 11 43 03  
Email : [lamicrocro@tilio.net](mailto:lamicrocro@tilio.net) - Site Internet : [www.tilio.fr](http://www.tilio.fr)

## ENSEIGNEMENT

**Directrice des Écoles : Erika KAUFFMANN**  
Tél. 03 89 71 89 20  
➤ élémentaire "Les Roseaux" - 12 Rue de la Riedmatt  
➤ maternelle - 14 Rue du Nord - Tél. 03 89 86 17 35  
E.mail : [ecole-les-roseaux-guemar@wanadoo.fr](mailto:ecole-les-roseaux-guemar@wanadoo.fr)  
Site Internet : [ecole.guemar.free.fr](http://ecole.guemar.free.fr)

## C.L.S.H "Les Gribouilles"

Centre de Loisirs sans Hébergement - Accueil périscolaire  
**Responsable : Naïma MAHJOURS** - Tél. 03 68 89 00 27

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLÉ

1 Rue Pierre de Coubertin - 68150 RIBEAUVILLÉ  
Tél. 03 89 73 27 10  
Site Internet : [www.cc-ribeauville.fr](http://www.cc-ribeauville.fr)  
**Président : Umberto STAMILE**

## DÉCHETTERIE

Rue des Hironnelles - 68150 RIBEAUVILLÉ

## COMMUNAUTÉ DE PAROISSES DU BON PASTEUR

Paroisse de Guémar  
**M. le Curé Paul THOMANN** - Presbytère de Bergheim  
Tél. 03 89 73 63 20 - Fax 03 89 73 32 45  
**Père Marcel EHRHART**  
Presbytère de Guémar - Tél. 03 89 71 83 37

## PAROISSE PROTESTANTE D'OSTHEIM-GUÉMAR-ILLHAEUSERN

**Pasteur Séverin SCHNEIDER**  
2 Rue Albert Schweitzer - 68150 OSTHEIM  
Tél. 06 36 11 22 69

## TOURISME - SITE DE LA "CANARDIÈRE"

A.R.C.C. - Association pour la Restauration  
et la Conservation de la Canardière  
Renseignements à la Mairie au 03 89 71 83 12  
E-mail : [la.canardiere.guemar@gmail.com](mailto:la.canardiere.guemar@gmail.com)

## GENDARMERIE NATIONALE

Brigade de Ribeauvillé - 4 rue du coquelicot  
68150 RIBEAUVILLÉ - Tél. 03 89 73 60 70

## BRIGADE VERTE

92 Rue du Mal de Lattre de Tassigny - 68390 SOULTZ  
Tél. 03 89 74 84 04  
Site Internet : [www.brigade-verte.fr](http://www.brigade-verte.fr)

## SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS

Cité Administrative - Bâtiment A  
3 Rue Fleischhauer - 68026 COLMAR Cedex  
Tél. 03 89 24 80 79 - E. mail : [sjp.colmar@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sjp.colmar@dgfip.finances.gouv.fr)

## CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

11 Rue Saint-Jacques - SIGOLSHEIM  
68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE - Tél. 03 89 78 24 32



**Directeur de la publication :** Umberto STAMILE, Maire

**Rédaction :**

**Partie communale :** Mairie, Municipalité et Commission communication :  
Claudine MESSA, Anne WAGNER, Julie GASS, Nathalie HAESSLER, Michèle  
HATTERMANN

**Partie « Vie associative » :** Associations

**Crédit photographique**

Commune de Guémar, Associations, École, Christophe SUTTER, Julie GASS  
et la commission communication.

**Graphisme :**

Mise en page, impression : AGI Ingersheim  
Dépôt légal à parution